



De la Connaissance à l'Action pour une Planète Protégée

RAPPORT DE L'ATELIER DE LANCEMENT

Dakar, Sénégal

25 – 27 novembre 2019



BIOPAMA donateurs & partenaires



Hôtes institutionnel et technique de l'observatoire régional de l'Afrique de l'Ouest pour la biodiversité et les aires protégées



Table des matières

I. RESUME	4
II. CONTEXTE	5
Justification	5
Historique de la mise en place de l'observatoire en Afrique de l'Ouest.....	6
Identification des membres du consortium	7
Centre de Suivi Écologique (CSE)	7
Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO).....	8
Centre Régional AGRYHMET	8
Département des Sciences Marines de l'Université du Ghana	9
III. OUVERTURE OFFICIELLE	10
Le mot de bienvenue du Directeur Régional de l'UICN-PACO.....	10
Le mot du coordonnateur du programme BIOPAMA au niveau du Centre Commun de recherche (CCR) ..	10
L'allocution du Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne au Sénégal	11
L'allocution du Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA en Dakar	11
IV. LE CADRE DE RESULTAT DE L'ATELIER	13
V. LE DEROULEMENT DE L'ATELIER	13
Jour 25/11 Réunion de travail avec les partenaires impliqués dans la gestion de l'observatoire	13
Jour 26/11 Réunion pour le cadrage régional de l'observatoire avec les représentants pays	14
Jour 27/11 Lancement de l'observatoire pour la biodiversité et aires protégées en Afrique de l'Ouest.....	14
VI. LES PARTICIPANTS	15
VII. RESULTATS DE L'ATELIER	17
RESULTAT 1 : L'Observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest est officiellement lancé par les autorités de la région	18
RESULTAT 2 : Les acteurs de la conservation dans la région se sont informés sur l'objectif, les services, les outils et les produits de l'observatoire ainsi que le rôle et les responsabilités des parties prenantes	19
RESULTAT 3 : Les acteurs de la conservation dans la région confirment l'intérêt pour l'Observatoire régional de la biodiversité et des aires protégées et formulent des axes de leur contribution effective pour son déploiement et opérationnalisation	21
RESULTAT 5 : Les opportunités de synergies opérationnelles entre l'Observatoire et les initiatives en cours ou à venir financées par l'EU ou par d'autres bailleurs permettant d'alimenter l'Observatoire et garantir sa durabilité sont identifiés	23
RESULTAT 6 : Le premier <i>mapping</i> des sources nationales, régionales et internationales de production d'information en vue d'assurer l'alimentation réussie de l'Observatoire est systématisé	25
RESULTAT 7 : La feuille de route du déploiement et opérationnalisation de l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest, d'ici à 2023, est établie et validée par les acteurs, assorti d'un mécanisme de suivi de sa réalisation	33

VIII. CLOTURE	33
ANNEXES	35
Annexes 1 : Agenda de l’atelier	35
Annexe 2 : Liste des participants	38
Annexe 3 : Discours de lancement de l’observatoire le 27/11/2019	41
Annexe 4 : Communiqué final	56
Annexe 5 : Revue de presse	59

Table des Photos

Photo 1 Photo de famille.....	4
Photo 2 Lancement officielle de l'observatoire de l'Afrique de l'ouest.....	10
Photo 3 Coordination du programme BIOPAMA Afrique de l’Ouest.....	12
Photo 4 Participantes dans l’atelier	12
Photo 5 Présentations des représentants de chaque pays.....	15
Photo 6 Présentation des participants.....	17
Photo 7 Circle d'échanges	17
Photo 8 Lancement officielle Observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l’Ouest	18
Photo 9 Groupes de travail	25
Photo 10 Feuille de route pour l'opérationnalisation de l'observatoire	33

Table des Figures

Figure 1 Hôtes institutionnel et technique de l'observatoire	7
Figure 2 Logique de l'atelier de lancement.....	13
Figure 3 Déroulement de l'atelier	13
Figure 4 Liste de participants	16
Figure 5 Fonctions de l'Observatoire Régional	19
Figure 6 Observatoire : acteurs, but, principes, fonction et fonctionnalité	21
Figure 7 Observatoire et le RRIS.....	22
Figure 9 Gestion et gouvernance de l'Observatoire Régional	23

I. RESUME

Le lancement officiel de l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées de l'Afrique de l'Ouest a eu lieu le 27 novembre 2019 à Dakar au Sénégal. L'événement a été organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sous l'égide de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et du Ministère de l'environnement et du développement durable du Sénégal.

Les 70 participants à l'atelier de lancement représentaient un large éventail d'acteurs de gestion des aires protégées des 16 pays de la sous-région, notamment : le personnel des agences nationales et des ministères en charge des aires protégées, des agences et institutions régionales et internationales, et des personnes ressources ayant des compétences techniques et une expérience spécifique.

Le lancement de l'observatoire de la biodiversité et des aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest est une étape importante pour le renforcement de la gouvernance équitable des ressources naturelles et le développement durable dans la région. L'observatoire constitue ainsi un mécanisme régional qui, à l'avenir, compilera et analysera les données pertinentes et fournira des informations pour soutenir les interventions sur le terrain, le dialogue sur les politiques publiques et les processus décisionnels aux niveaux local, national et régional dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.



Photo 1 Photo de famille

L'observatoire offre des outils et des systèmes de gestion de l'information, de renforcement des capacités, des produits pour le partage des connaissances et des activités de communication pour renforcer la gouvernance et l'efficacité de gestion des aires protégées et améliorer l'engagement des communautés avoisinantes dans la région.

L'observatoire régional est hébergé institutionnellement par l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Sa mise en place et opérationnalisation seront assurées par un consortium technique composé du Centre de Surveillance Écologique (CSE), du Réseau Régional des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO), de l'Université du Ghana et du Centre Régional Agrhytmet.

L'atelier de lancement visait à informer et impliquer les acteurs de la conservation dans la mise en œuvre de l'observatoire. Il a permis d'aboutir effectivement aux acteurs de participer à la formulation technique de l'Observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest est officiellement, et son endossement et lancement effectifs par les autorités de la région.

La structure efficace et fluide de l'atelier, soutenue par une bonne logistique, a stimulé l'engagement actif des participants grâce à des dialogues constructifs, des présentations animées et des échanges fructueux. La dynamique interactive de l'atelier a permis d'aboutir aux résultats et recommandations d'actions prioritaires communes pour la région, notamment :

- Une communication efficace pour mieux informer tous les acteurs de la conservation sur l'objectif, les services, les outils et les produits de l'observatoire ainsi que le rôle et les responsabilités des parties prenantes, et les engager dans sa dynamique de fonctionnement ;
- Les acteurs de la conservation dans la région ont confirmé leur intérêt pour l'Observatoire régional de la biodiversité et des aires protégées et formulé des axes de leur contribution effective pour son déploiement et opérationnalisation ;
- Une feuille de route précisant les contours d'un déploiement et opérationnalisation prochain de l'observatoire a été établie et validée par les acteurs pour les orientations futures.
- Les opportunités de synergies opérationnelles entre l'Observatoire et les initiatives en cours ou à venir financées par l'Union européenne ou par d'autres bailleurs permettant d'alimenter l'Observatoire et garantir sa durabilité ont été identifiées, notamment le dispositif régional dont la mise en place sera appuyée par l'UICN ;
- Les contributions des acteurs sur les modalités institutionnelles et de gouvernance de l'Observatoire pour mieux réussir son ancrage dans le paysage institutionnel régional et son appropriation effective par les acteurs les plus concernés ont été recueillies ;
- Le premier mapping des sources nationales, régionales et internationales de production d'information en vue d'assurer l'alimentation réussie de l'Observatoire a été systématisé ;
- La feuille de route du déploiement et opérationnalisation de l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest, d'ici à 2023, a été établie et validée par les acteurs, assortie d'un mécanisme de suivi de sa réalisation.
- Des recommandations ont été formulées à l'endroit des diverses parties prenantes,

II. CONTEXTE

Justification

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) vise à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les aires protégées et les communautés avoisinantes des pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique. Il s'agit d'une initiative du Groupe des pays ACP financée par le 11e Fonds Européen de Développement de l'Union Européenne, mise en œuvre conjointement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne (CCR-CE). S'appuyant sur les cinq premières années d'activités financées par le 10e Fonds Européen de développement, la seconde phase de BIOPAMA met un accent sur la mise à disposition d'outils et des services pour renforcer la gestion des données et de l'information, améliorer les connaissances et accroître les capacités en faveur de la planification et de la prise de décision en matière de biodiversité et aires protégées. Cette seconde phase offre aussi des opportunités de financement, à travers le fonds d'action, pour la réalisation d'initiatives concrètes de conservation au niveau local et des paysages.

Des informations exhaustives et fiables, ainsi que la capacité à les interpréter et à les utiliser, sont des éléments essentiels pour la planification et la prise de décision efficace dans les aires protégées en Afrique de l'Ouest. Il est essentiel que les décisions sur l'utilisation des écosystèmes terrestres et marins soient durables à court, moyen et long terme, cela afin d'éviter de compromettre le capital naturel et les services écosystémiques multifformes qui sont le fondement de l'économie des nations et de la vie socioculturelle des populations dans notre région. Les aires protégées jouent un rôle crucial dans cet effort, d'où le besoin et la nécessité urgente de disposer d'outils et services opérationnels efficaces d'appui à la prise de décision politique, stratégique et opérationnelle.

Ainsi, la création de l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest, composante centrale du programme BIOPAMA, dotera la région d'un centre régional qui compile et analyse les données pertinentes et fournit des informations pour soutenir les interventions sur le terrain, le dialogue sur les politiques publiques et les processus décisionnels aux niveaux local, national et régional dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.

L'observatoire offrira des outils et services de gestion de l'information, de renforcement des capacités, des produits pour le partage des connaissances et des activités de communication visant à renforcer la gouvernance et l'efficacité de la gestion des aires protégées et des communautés avoisinantes dans la région.

Une pièce centrale de services de l'observatoire constitue le Système Régional d'Information de Référence (RRIS – Régional Reference Information System), développée dans le cadre du programme BIOPAMA, et en cours de mise en place dans la région. Le système d'information de référence régional est gratuit, sécurisé et conçu à partir de technologies de licence libre. Le système héberge un large éventail de données qui peuvent être stockées et utilisées, comme des données de terrain, des indicateurs internationaux, des images par satellite, des cartes, des photos, des enquêtes et des documents.

Historique de la mise en place de l'observatoire en Afrique de l'Ouest

Un appel d'offre international a été lancé au second trimestre 2019 par l'UICN afin d'identifier les institutions qui souhaitent et qui peuvent abriter l'observatoire régional. Sept (7) candidatures ont été reçues dont un consortium. Après délibération du comité d'évaluation, le consortium regroupant le Centre de Suivi Ecologique (CSE), le Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et le département des Sciences Marines de l'Université du Ghana a été retenu et le comité a fortement recommandé que le Centre Agryhmet rejoigne le consortium. Cette décision a été validée par le point focal au niveau de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ainsi que par le représentant du bailleur. Ce choix se justifie parce que les membres du consortium couvrent un éventail de pays et de thématiques qui permettront une appropriation des outils proposés par BIOPAMA dans la région et œuvrer vers l'atteinte des buts fixés par l'observatoire.

Ainsi, l'observatoire régional est hébergé institutionnellement par l'UEMOA et coordonné par le consortium technique composé des quatre (4) membres mentionnés plus haut et sous le leadership du Centre de Surveillance Écologique (CSE). Un contrat de trois (3) ans sera signé avec ce dernier au nom du consortium afin de mettre en œuvre les activités liées aux objectifs fixés.

Le programme BIOPAMA invite les représentants des agences nationales et ministères en charge des aires protégées des pays de l'UEMOA, des partenaires du développement, des ONG de conservation ainsi que des représentants des organisations internationales et multilatérales engagées dans la conservation en Afrique de l'Ouest à co-construire et mettre en opération l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest, à commencer par leur participation active à l'atelier de lancement de l'observatoire qui a eu lieu du 25 au 27 novembre 2019 à Dakar, Sénégal.

Identification des membres du consortium



Figure 1 Hôtes institutionnel et technique de l'observatoire

Centre de Suivi Écologique (CSE)

Créé en 1986, le Centre de Suivi Ecologique (CSE) a d'abord fonctionné sous forme de projet avant de devenir une association d'utilité publique en 1993. Les membres fondateurs de cette entité sont l'Etat du Sénégal, les partenaires techniques et financiers actifs dans l'environnement, les collectivités locales, les universités, les instituts et centres de recherche, la société civile, etc. Placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Environnement, il est doté d'une personnalité morale lui permettant de jouir d'une autonomie administrative et financière.

Le CSE a pour mission de « *contribuer à la connaissance et à la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, par la production et la diffusion de produits et de services d'aide à la décision pour notamment l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé, la société civile, les institutions de recherche et de développement, les organisations de producteurs et les partenaires au développement* ». A ce titre, les interventions du CSE couvrent des domaines variés tels que l'appui à l'aménagement du territoire et à la gestion urbaine, le soutien scientifique et technique à la gestion durable des terres, l'appui à la gestion décentralisée des ressources naturelles, les évaluations environnementales et sociales, le suivi des efforts de lutte contre la pauvreté, l'appui à la lutte contre les changements climatiques.

Les interventions du CSE se sont étendues au-delà des frontières du Sénégal, couvrant de nombreux pays de la région : Bénin, Botswana, Burkina-Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Maroc, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigéria, Sierra Léone, République Centre-Africaine, Tchad et Togo.

Le CSE est une institution de référence, jouant un rôle important dans des activités comme la gestion du littoral, le suivi des zones de parcours, des feux de brousse et de la production agricole, les études de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques, la séquestration de carbone, le suivi à long terme des écosystèmes, la valorisation économique des services des écosystèmes, la problématique Environnement-santé, etc.

Progressivement, le CSE a renforcé ses capacités en formulation et en gestion de projets, tout en améliorant ses procédures de gestion administrative et financière. Ceci lui a valu d'être accrédité comme entité de mise en œuvre (*NIE, National Implementing Entity*) par le Fonds d'Adaptation depuis 2010 et par le Fonds Vert Climat (*GCF, Green Climate Fund*) en 2015. A ce titre, les activités du CSE s'élargissent de nouveau, couvrant désormais l'administration de ressources financières et la supervision de la mise en œuvre de projets et programmes de grandes envergures sur l'adaptation et/ou l'atténuation des effets des changements climatiques. L'éventail des activités du CSE couvre également l'assistance technique à d'autres pays désireux de mettre en place une *NIE* ou de concevoir et mettre en œuvre un programme de préparation. Le CSE est Certifié ISO 9001 version 2008.

Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO)

Créé en 2007, l'association RAMPAO est fondée dans l'intérêt général. Le RAMPAO a pour but d'assurer le maintien d'un ensemble cohérent d'habitats critiques nécessaires au fonctionnement dynamique des processus environnementaux indispensables à la régénération des ressources naturelles marines ; et d'assurer la conservation de la biodiversité pour le bien-être des communautés locales, au moyen d'un réseau régional d'Aires Marines Protégées, fonctionnel.

Les objectifs du RAMPAO sont d'assurer :

- La mise en réseau d'un ensemble cohérent d'Aires Marines Protégées représentatives d'écosystèmes et d'habitats critiques nécessaires au fonctionnement dynamique des processus environnementaux indispensables à la régénération des ressources naturelles marines et côtières, à la réhabilitation et la restauration des habitats critiques et à la préservation de la biodiversité ;
- La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques ainsi que les ressources patrimoniales, naturelles et culturelles de l'écorégion marine et côtière de l'Afrique de l'Ouest pour le bien-être des populations de la région, en particulier les communautés locales, au moyen d'un réseau régional fonctionnel d'AMPs.

De faciliter :

- La mise en réseau et la création des synergies d'une part entre les gestionnaires et d'autre part entre les gestionnaires et autres acteurs techniques impliqués dans la gestion des AMPs de la région ;
- La promotion de l'échange et l'apprentissage mutuel entre les membres de l'association et avec d'autres acteurs impliqués dans les domaines liés à la gestion des AMPs de la région ;
- Les activités susceptibles de rendre plus fonctionnelles et opérationnelles à long terme les AMPs de la région, en assurant leur connectivité et leur résilience notamment face aux impacts des changements climatiques ;
- La promotion de la création et de l'adhésion au réseau de nouvelles AMPs dans la région ;
- Le renforcement des capacités de gestion, plaidoyer, défense des intérêts et représentation des AMPs de la région, à tous niveaux, local, national, régional et international ;
- Le renforcement de la prise de conscience de la valeur écologique et socioéconomique des AMP de la région ainsi que des ressources biologiques qu'elles regorgent, ainsi que le renforcement des voies et moyens pour partager de façon juste et équitable, notamment avec les communautés locales, les avantages découlant de l'exploitation de ces ressources.

Centre Régional AGRHYMET

Créé en 1974, le Centre Régional AGRHYMET est une institution spécialisée du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) regroupant treize pays qui sont : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et le Togo. C'est un établissement public interétatique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il a un statut international avec siège à Niamey au Niger.

Le Centre Régional AGRHYMET a pour objectifs principaux :

- De contribuer à la sécurité alimentaire et à l'augmentation de la production agricole dans les pays membres du CILSS et de la CEDEAO
- D'aider à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles de la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

En assurant l'information et la formation des acteurs du développement et de leur partenaire dans les domaines de l'agroécologie au sens large (agro-climatologie, hydrologie, protection des végétaux,

etc.), c'est un outil à vocation régional, spécialisé dans les sciences et techniques applicables aux secteurs du développement agricole, de l'aménagement de l'espace rural et de la gestion des ressources naturelles

Au fil des années, le Centre AGRHYMET s'est affirmé comme un centre régional d'excellence en matière de :

- Formation des cadres des pays du Sahel et d'ailleurs
- Suivi agro météorologique et hydrologique au niveau régional
- Statistiques agricoles et de suivi des cultures
- Banques de données régionales
- Gestion et de diffusion de l'information sur le suivi des ressources naturelles au Sahel
- Documentation sur l'agro météorologie, la protection des végétaux, le suivi de l'environnement, la désertification, la gestion des ressources naturelles, etc.
- Maintenance des instruments météorologiques et des équipements électroniques
- Renforcement de la coopération inter-Etats à travers l'échange de méthodologie et technologies.

Département des Sciences Marines de l'Université du Ghana

Le Département des sciences marines et halieutiques est le premier centre du Ghana et le seul centre directement concerné par la recherche océanographique et la formation des scientifiques des pêches parmi ses institutions d'enseignement supérieur. Le département a été créé en 1962 par l'Université du Ghana, sous la direction de l'unité des sciences aquatiques de l'ancien département de zoologie, aujourd'hui le département de biologie animale et des sciences de la conservation.

Les professeurs sont activement impliqués dans la recherche sur différents aspects des domaines multidisciplinaires des sciences marines et halieutiques. En tant que centre d'évaluation de la productivité et de la biodiversité dans le grand écosystème marin du courant de Guinée (GCLME), le département assure le leadership des seize pays limitrophes du GCLME. Le Département collabore également avec des institutions locales et internationales telles que la Commission de l'énergie atomique du Ghana (GAEC) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour mener des recherches sur les effets de l'acidification des océans sur la diversité et la société des poissons, et le transfert de la chaîne alimentaire des proliférations d'algues nuisibles (HAB) toxines et métaux lourds dans les fruits de mer. En outre, le département participe au projet régional TC Afrique RAF / 7/009 « Renforcement des capacités régionales pour l'évaluation de la contamination du milieu marin ». Par le biais de l'Université du Ghana, le département a conclu des protocoles d'accord (MoU) avec des universités réputées à travers le monde. Le département fait également partie du projet DECCMA, qui étudie les problèmes du delta de la Volta et des deltas en Asie, et le projet de développement portuaire intégré et durable en Afrique.

III. OUVERTURE OFFICIELLE



Photo 2 Lancement officielle de l'observatoire de l'Afrique de l'ouest

[Le mot de bienvenue du Directeur Régional de l'UICN-PACO](#)

Dans son allocution, Monsieur Aliou FAYE a expliqué que le lancement de l'observatoire pour les aires protégées et la biodiversité en Afrique de l'Ouest marque un tournant décisif dans la mise en œuvre du Programme BIOPAMA depuis son démarrage en 2011. Pour lui, l'observatoire constituera une sorte de centre régional d'informations et de références pour une gestion efficace des aires protégées dans la sous-région. Il a, par ailleurs exprimé sa gratitude au Gouvernement sénégalais à travers le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, pour avoir facilité la tenue de la réunion, et a par la même occasion remercié l'Union européenne pour le financement.

Il a salué l'engagement et le leadership de l'UEMOA et de la CEDEAO dans la mise en place de telles initiatives et s'est dit prêt à accompagner les Etats dans leur effort de gestion durable des aires protégées dans la région.

[Le mot du coordonnateur du programme BIOPAMA au niveau du Centre Commun de recherche \(CCR\)](#)

Intervenant au nom du Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne, M. Stephen Peedell a souhaité la bienvenue aux participants et s'est dit heureux de prendre part aux assises. Le CCR est une formidable vitrine qui vient en appui aux efforts de conservation et de développement à travers la science et la technologie. Il met à disposition des systèmes d'information de référence basés sur des applications géo spatiales et des données d'observation de la Terre pour aider dans la gestion des aires protégées et conservées et soutenir les objectifs du développement durable. Pour M Peedell, une base de données solide et bien renseignée est essentielle pour relever le défi de fonctionnement

des aires protégées et obtenir des résultats efficaces et durables. Il a rappelé qu'il existe un faisceau d'observatoires régionaux à travers la région ACP sur lesquels ce nouvel observatoire pourrait se connecter pour capitaliser sur les acquis et montrer les progrès réalisés pour la sauvegarde de la biodiversité.

[L'allocution du Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne au Sénégal](#)

En se basant sur les observations du dernier rapport de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, Mme Cécile Tassin-Pelzer a, dans ses propos, exprimé avec émotion qu'environ un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction dans les prochaines décennies. Un phénomène qui demande des réponses ambitieuses et l'engagement des parties prenantes aux cotés de qui, l'Union européenne se tient prêt à apporter son appui. La priorité sera accordée aux thématiques liées à la transition économique et écologique juste, et aux initiatives génératrice d'emplois et de croissance durable. Les transferts de technologies et de compétences au service de la conservation et du développement durable tel que proposé par le CCR, sont à saluer. Le leadership du Gouvernement sénégalais ainsi que l'expertise du Centre de Suivi Ecologique qui abritera l'observatoire est également reconnu. Pour finir, Mme Tassin-Pelzer, a appelé à renforcer la cohérence et la coordination des programmes et autres initiatives en faveur de la biodiversité et du changement climatique pour une gestion plus efficace et mieux informée des questions de développement.

[L'allocution du Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA en Dakar](#)

Au nom de Messieurs Abdallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'UEMOA et de Jonas GBIAN, Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau empêchés, Madame Aïssa KABO SIDIKOU, a exprimé ses remerciements au peuple sénégalais et souhaité la bienvenue aux participants. La gestion durable des aires protégées et la biodiversité occupe une place stratégique dans les politiques régionales de l'UEMOA et de la CEDEAO qui constitue un cadre d'intégration et de référence pour l'amélioration des conditions de vie de la population et la valorisation de la biodiversité des aires protégées de la sous-région. Elle a reconnu l'appui effectif de l'Union européenne, qui, à travers le Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest (PAPBio), et le Programme d'appui à la préservation des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest (PAPFor), continue de supporter les efforts de gestion de la biodiversité et des écosystèmes fragiles dans la sous-région. Tout en saluant la mise en place de l'observatoire, elle a appelé les différents acteurs à s'approprier le processus pour faciliter son ancrage institutionnel et assurer sa pérennité pour une meilleure sauvegarde de la biodiversité.

[Le discours d'ouverture du Directeur des Aires marines communautaires protégées représentant le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal](#)

Dans son discours d'ouverture, Col. Boucar THIAM, Directeur des Aires marines communautaires protégées du Sénégal, a souhaité la bienvenue aux participants, exprimé la reconnaissance de son pays pour l'accueil de cette réunion et salué la présence effective des 16 pays de la sous-région. Il est revenu sur les enjeux actuels de développement et le modèle économique de notre société qui impactent notre écosystème et menace la biodiversité comme le montre le récent rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) de 2019, et la

nécessité de réconcilier ces objectifs pour promouvoir un développement juste et durable à travers l'engagement de tous, l'innovation et le renforcement des dispositifs de gestion des ressources. Parce que l'observatoire vise à favoriser la prise de décision politique et stratégique informée, optimiser la planification et promouvoir la gestion durable des ressources, il est important que le consortium qui va abriter l'observatoire travaille de concert avec les pays pour assurer l'appropriation par les Etats de ce dispositif supplémentaire d'intégration régionale dans la conservation de la biodiversité a-t-il ajouté. Il a appelé à l'engagement de tous et réitéré la volonté de son pays à accompagner le processus.



Photo 3 Coordination du programme BIOPAMA Afrique de l'Ouest



Photo 4 Participantes dans l'atelier

IV. LE CADRE DE RESULTAT DE L'ATELIER



Figure 2 Logique de l'atelier de lancement

V. LE DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'Atelier proprement dit, est articulé sur trois jours répartis comme suit :



Figure 3 Déroulement de l'atelier

Jour 25/11 Réunion de travail avec les partenaires impliqués dans la gestion de l'observatoire

Focus :

- Faire la connaissance des acteurs et des institutions de façon plus approfondie ainsi que le rôle et les responsabilités des parties prenantes, inclus l'organisation interne de l'équipe du consortium pour la mise en œuvre de l'Observatoire Régional.
- Co-construction de la vision, mission et axes stratégiques de l'Observatoire et discussion sur les services, les outils et les produits de l'observatoire et identification d'une stratégie d'adaptation du RIS au niveau régional ;

- Discussion sur la gouvernance de l'observatoire régional (membership, collecte et partage des données, prise de décision, etc) et synergie avec d'autres initiatives telles que le projet Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest;
- Révision du programme pour les prochains deux jours.

Jour 26/11 Réunion pour le cadrage régional de l'observatoire avec les représentants pays

Focus :

- Présentation de l'observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest (mission, vision, axes stratégiques, services et produits) ;
- Invitation aux représentants des ministères et les agences de l'environnement à s'engager dans la co-crédation de l'observatoire régional ;
- Discussion sur la gouvernance de l'observatoire régional (membership, collecte et partage des données, prise de décision, etc) ;
- Récolte des orientations guides pour l'opérationnalisation de l'observatoire :
 - (i) Les priorités en termes de plaidoyer et information par pays et par l'ensemble des pays de la sous-région ;
 - (ii) Les contributions pour l'engagement des ministères et agences dans ce processus ;
 - (iii) Des opportunités de synergie qui pourront contribuer aux activités de l'observatoire régional ;
- Élaboration d'une feuille de route pour le développement de l'observatoire et l'engagement des ministères et agences dans ce processus.

Jour 27/11 Lancement de l'observatoire pour la biodiversité et aires protégées en Afrique de l'Ouest

Focus :

- Présentation de l'observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest (mission, vision, axes stratégiques, services et produits) ;
- Invitation aux acteurs de la conservation (enseignement, ONG, partenaires techniques et financiers, etc.) à utiliser les services et outils de l'observatoire régional ;
- Présenter les points clés sur la gouvernance de l'observatoire régional (membership, collecte et partage des données, prise de décision, etc.) ;
- Récolte des orientations guides pour l'opérationnalisation de l'observatoire :
 - (i) Les priorités en termes de plaidoyer et information par pays et par l'ensemble des pays de la sous-région ;
 - (ii) Les contributions pour l'engagement des ministères et agences dans ce processus ;
 - (iii) Des opportunités de synergie qui pourront contribuer aux activités de l'observatoire régional;
- Valider la feuille de route pour le développement de l'observatoire et l'engagement des acteurs de conservation dans ce processus
- Promouvoir des échanges de savoirs et renforcer le réseau des acteurs de la conservation de la biodiversité et aires protégées en Afrique de l'Ouest.

VI. LES PARTICIPANTS



Photo 5 Présentations des représentants de chaque pays

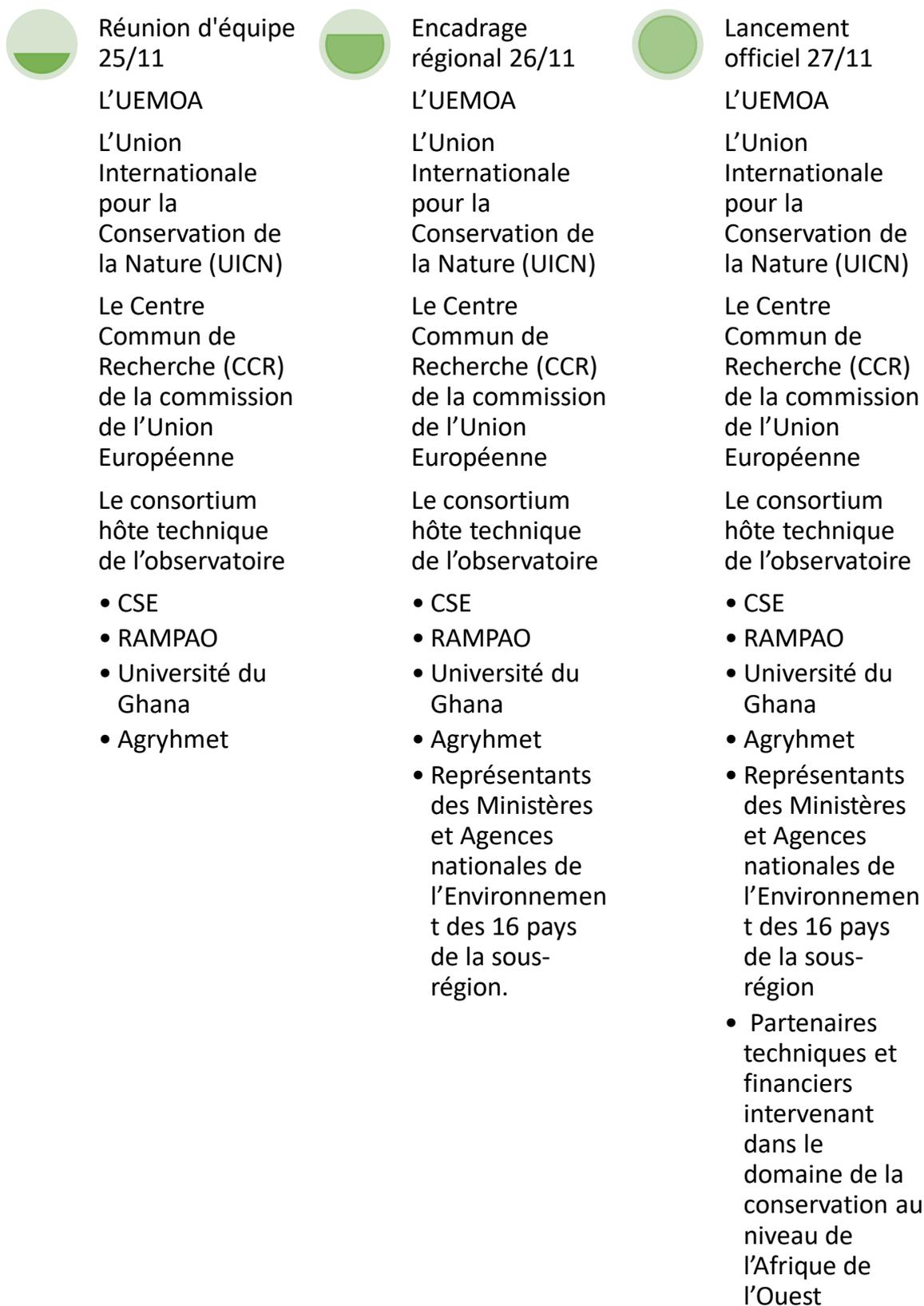


Figure 4 Liste de participants

VII. RESULTATS DE L'ATELIER

La participation très active et constructive de plus de 60 représentants des administrations en charge de l'environnement de seize pays de la région (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo), en plus des partenaires techniques-financiers (basés en Europe) a garanti l'atteinte des résultats attendus.



Photo 6 Présentation des participants

Pendant trois jours de travail en groupes, des tables rondes et des échanges d'expériences, les participants ont été informés sur le programme BIOPAMA, et par un processus participatif de co-construction, les acteurs de la conservation ont dialogué sur les objectifs, les principes, la gouvernance et les priorités d'action pour la mise en œuvre de l'Observatoire pour la biodiversité et des aires protégées en Afrique de l'Ouest.



Photo 7 Circle d'échanges

Plusieurs résultats ont été atteints à cet atelier de lancement :

RESULTAT 1 : L'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest est officiellement lancé par les autorités de la région

La journée du 25 novembre a été consacrée aux échanges entre membres du consortium (CSE, RAMPAO, Université du Ghana, Agrhymet) devant opérationnaliser l'observatoire, l'UICN, l'UEMOA et l'UE pour s'accorder sur le montage opérationnel et institutionnel de l'outil. Les résultats du premier jour de travail ont ainsi été présentés aux représentants des pays de la CEDEAO + la Mauritanie qui ont rejoint l'atelier le 26 novembre. Enfin, l'observatoire régional a officiellement été lancé le 27 novembre en présence d'officiels du pays hôte notamment le Directeur des Aires Marines Protégées Communautaires et le Directeur des Parcs Nationaux. Cela dénote d'un engagement des Etats à contribuer activement à l'opérationnalisation de cet observatoire. Il est donc important que les données générées au niveau des Etats (campagne IMET, etc.) puissent contribuer à alimenter l'observatoire, qui en retour devrait faciliter la prise de décision informée et la construction de stratégies d'intervention plus efficaces, toutes choses qui devrait permettre de soutenir les politiques en matière de gestion des aires protégées au niveau national.

Ainsi, le programme BIOPAMA contribue à la mise en place d'un Observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest, afin de rendre disponible des données et informations pertinentes pour aider à une meilleure planification et prise de décision aux niveaux local et national. L'observatoire soutiendra donc l'échange de connaissances et d'expertise et, en partenariat avec des institutions existantes, renforcera les capacités régionales pour soutenir l'élaboration de politiques et la prise de décision.

Les autorités de la région ont manifesté leur engagement notamment avec la nomination de points focaux par les différents Ministères de tutelle des 16 pays d'Afrique de l'Ouest concernés.



Photo 8 Lancement officiel de l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest

RESULTAT 2 : Les acteurs de la conservation dans la région se sont informés sur l'objectif, les services, les outils et les produits de l'observatoire ainsi que le rôle et les responsabilités des parties prenantes

Après le lancement officiel de l'observatoire la matinée du 27 novembre, il y a eu un espace d'échanges avec certains acteurs de la conservation dans la région. Le but de cette mise en relation est de faciliter au consortium la sécurisation d'une niche ainsi que la demande pour soutenir le programme sur le long terme. Le partenariat étroit et collaboratif avec l'UICN et le CCR, l'implication et la création de synergies avec les différents types de producteurs et utilisateurs des données permettront certainement d'établir le rôle axé sur les services de l'observatoire et réaliser les objectifs de BIOPAMA.

Un défi important est lié à la multiplicité des acteurs, et également au fait de devoir fournir des données pertinentes et fiables pour réagir au plus vite aux préoccupations exprimées par les utilisateurs. C'est pourquoi il est essentiel de créer des passerelles entre les différentes initiatives du même type dans la région, notamment au sein de l'UICN, de l'Union Européenne et bien entendu des autres partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de la conservation en Afrique de l'Ouest.

Il a été rappelé qu'au niveau de la région, beaucoup d'outils de suivi de la biodiversité et de l'état des aires protégées sont disponibles et utilisés. Néanmoins, il demeure important de pouvoir compter sur les partenaires du terrain pour alimenter les bases de données et soutenir ainsi les analyses.

L'observatoire régional a donc également pour rôle de promouvoir et de faciliter les échanges d'informations avec divers utilisateurs finaux, notamment les décideurs, les gestionnaires et professionnels d'aires protégées. Avec le temps, il est également destiné à faciliter le renforcement des capacités, ainsi que l'échange et l'amélioration des connaissances sur les problématiques de conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées.

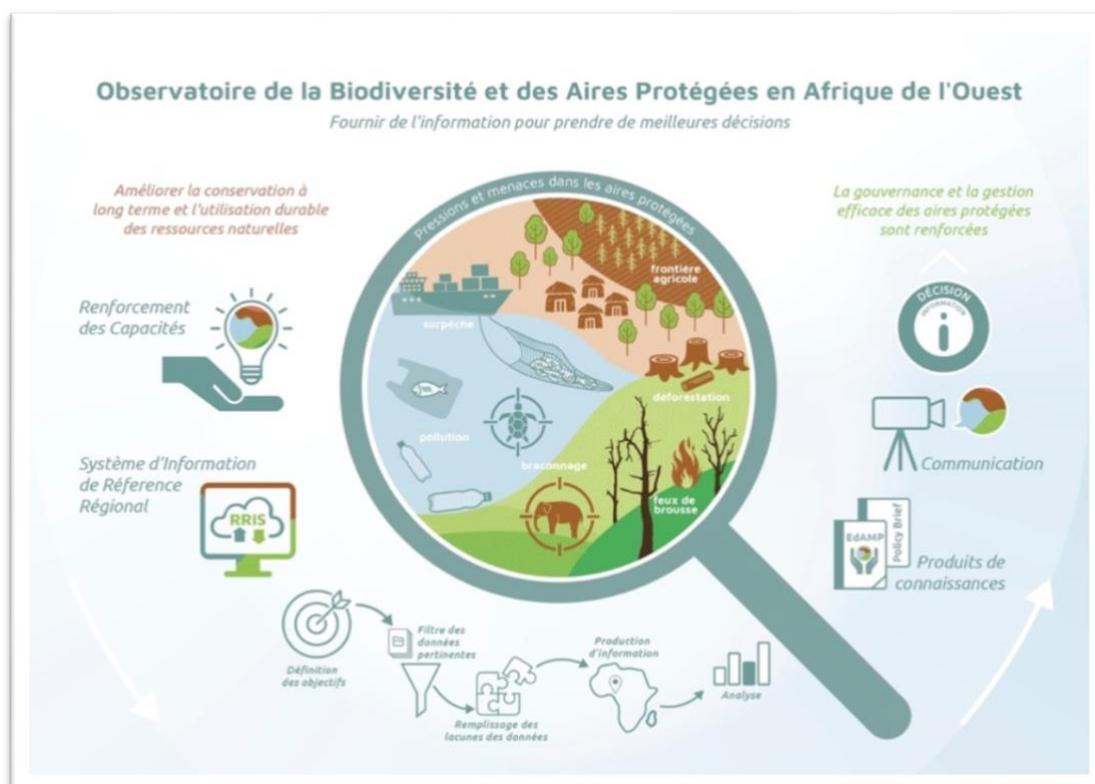


Figure 5 Fonctions de l'observatoire Régional

Ainsi, les fonctions de l'observatoire desquels découleront les services, outils et produits qui ont été présentés sont les suivantes :

1) Données & informations :

Mettre en place et maintenir un Système d'information de référence régional (RRIS) qui soutient la découverte, le partage et l'utilisation de données, et répond aux besoins en informations dans la région. Les actions indicatives incluent :

- a. La facilitation de la collecte régionale, de l'accès et du partage de données et d'informations sur la biodiversité et les aires protégées par le biais du Système d'information de référence régional (RRIS) ;
- b. Le développement d'outils centrés sur l'utilisateur (services Web et applications) qui répondent à des questions et préoccupations stratégiques spécifiques de la gestion (pour utilisation dans le soutien stratégique) ;
- c. L'offre de soutien technique et de formation (dans le cadre du programme global de renforcement des capacités) aux parties prenantes sur le RRIS et les outils associés, et une aide avec des analyses directes ou facilitées par le biais du CCR ;
- d. Mise en place de protocoles de collecte de données pertinents et d'accords de partage de données avec les fournisseurs et partenaires de la région, en s'appuyant sur les discussions et accords existants dans la région.

2) Renforcement des capacités

Renforcer et institutionnaliser les capacités techniques des décideurs gouvernementaux et des gestionnaires d'aires protégées afin d'utiliser l'information spatiale dans leurs aires protégées et leurs décisions stratégiques et de planification de l'utilisation des terres. Les actions indicatives incluent :

- a. Coordination entre/parmi les parties prenantes (organismes gouvernementaux nationaux, institutions techniques, ONG et communauté de bailleurs) afin de faciliter la prise de conscience autour des initiatives existantes de renforcement des capacités pour les professionnels des aires protégées et de la biodiversité ;
- b. Facilitation de la réalisation du plan d'action de renforcement des capacités de BIOPAMA dans la région.

3) Soutien stratégique

Fournir un soutien stratégique aux décideurs nationaux et régionaux, notamment pour la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement. Les actions indicatives incluent :

- a. Un soutien stratégique aux gouvernements nationaux sur la mise en œuvre et l'établissement de rapports concernant les engagements des Accords multilatéraux sur l'environnement, notamment le Programme de travail sur les aires protégées de la CDB, en utilisant les informations spatiales collectées dans le RRIS et les outils développés grâce à l'observatoire ;
- b. Développement et mise en œuvre d'une stratégie pour améliorer l'engagement des utilisateurs et l'utilisation de produits dans les processus décisionnaires et d'élaboration de politiques.

4) Mise en réseau & communications

Renforcer le réseau de partenaires afin de collaborer au développement du RRIS et améliorer l'adoption et l'utilisation de l'information et des outils pour la prise de décision. Les actions indicatives incluent :

- a. Facilitation du réseau de gestionnaires d'aires protégées, de professionnels, y compris les organismes gouvernementaux concernés, afin de renforcer le partage de connaissances, de données et de solutions locales ;
- b. Diffusion des meilleures pratiques

La mise en œuvre du programme BIOPAMA contribuera sans doute à l'alimentation de la base de données de l'observatoire des Aires Protégées et de la biodiversité d'Afrique de l'Ouest pouvant permettre de faire un état des lieux sur les efforts de conservation et de prise de décisions dans la sous-région.

RESULTAT 3 : Les acteurs de la conservation dans la région confirment leur intérêt pour l'observatoire régional de la biodiversité et des aires protégées et formulent des axes de leur contribution effective pour son déploiement et opérationnalisation



Figure 6 L'observatoire : acteurs, but, principes, fonction et fonctionnalité

Graphic Recording by Maria Fernanda Arraes Treffner

Les acteurs de la conservation présents à l'atelier de lancement ont confirmé qu'une base de connaissances est essentielle pour nous aider à obtenir des résultats efficaces dans les efforts de gestion des aires protégées et conservées. Une meilleure compréhension des questions d'efficacité de la gestion et de la gouvernance sont des piliers essentiels de BIOPAMA et de grands progrès ont été réalisés dans cette région, en particulier grâce au déploiement de l'outil IMET. En effet, les différents acteurs ont manifesté leur volonté pour contribuer à l'amélioration de la valeur ajoutée des aires protégées et des aires marines protégées à la réalisation des objectifs de conservation et de développement. C'est pourquoi ils appuient les objectifs clés de la conciliation entre la biodiversité et les moyens de subsistance.

Par ailleurs, il a été noté qu'aucun résultat majeur et durable en matière de conservation de la biodiversité ne peut être atteint en l'absence de cadres et d'instruments de politique qui facilitent – et même obligent – le décloisonnement des actions, renforcent les synergies et complémentarités, et établissent et consolident les mécanismes de durabilité des acquis réalisés à travers les interventions diverses. Il y a donc un véritable engagement pour créer un espace de mise en commun des initiatives des uns et des autres afin d'aboutir à plus d'impact sur le terrain et à long terme.

L'un des buts de l'atelier était d'échanger avec les acteurs de la conservation sur les structures existantes en vue de valoriser les données et les informations concernant les aires protégées et la biodiversité afin d'améliorer les politiques et stratégies concernant l'environnement et la conservation. Plus spécifiquement l'atelier a permis de :

- Promouvoir l'engagement des parties prenantes aux systèmes d'information de référence pour la gestion de la biodiversité et des aires protégées en Afrique de l'Ouest ;
- Développer et consolider la coopération et les partenariats contribuant à la satisfaction des besoins de développement organisationnel et institutionnel de l'observatoire ;
- Développer des actions ciblées dans des paysages de conservation prioritaires de la sous-région d'Afrique de l'Ouest, ayant des impacts sur le bien-être humain, ainsi que sur les mesures d'atténuation et d'adaptation.

Le Programme BIOPAMA, qui est un exemple d'initiatives multi-partenariales par excellence, contribue significativement à la matérialisation de ces divers engagements. BIOPAMA constitue donc une réelle opportunité de collaboration en vue de mettre à la disposition des Etats et acteurs de la conservation des systèmes d'informations et d'outils d'aide à la décision pertinents. A travers cet atelier de lancement de l'observatoire, l'UE, l'UEMOA, les membres du consortium, le JRC et l'UICN se sont engagés à mutualiser leurs ressources (humaines et matérielles) et leurs efforts pour traduire l'engagement des Etats et autres acteurs de la conservation en action concrète sur le terrain. Notre engagement actuel et à venir va continuer à traduire ces cadres stratégiques et de politiques en des initiatives concrètes sur le terrain dont les résultats et les leçons vont alimenter à nouveau l'innovation dans l'action et informer en permanence la prise de décision.

L'observatoire offrira les services suivants :

- a) Un portail en ligne pour l'observatoire des aires protégées entièrement opérationnel (ci-après dénommé « le Portail ») qui offre aux utilisateurs de l'observatoire l'accès total aux services du Système d'information de référence (RIS) du BIOPAMA ;
- b) Garantir l'accès et des liens entièrement opérationnels vers les outils RIS développés par le CCR et d'autres développeurs par le biais du Portail. Les outils du RIS incluent, entre autres, le Géonode, la base de données relative à l'outil sur l'efficacité de la gestion intégrée (IMET) et l'e-conservation ;
- c) Garantir des liens entièrement opérationnels vers d'autres observatoires régionaux dans des secteurs en rapport, comme la Mission d'observation du littoral ouest-africain (MOLOA) et les observatoires de bassins versants. Garantir que les autres observatoires ont accès, montrent et utilisent les bases de données sur les aires protégées ;
- d) Fournir un soutien continu aux partenaires de mise en œuvre de l'observatoire afin d'actualiser l'information et les pages Internet ;
- e) Réaliser des analyses statistiques et une modélisation environnementale pour garder les indicateurs politiques régionaux et mondiaux à jour (comme les Objectifs d'Aichi ou les indicateurs pour la stratégie régionale pour les aires marines protégées et autres) ;
- f) Etablir des accords de partage de données avec les propriétaires institutionnels de données ;
- g) Former les utilisateurs, notamment les techniciens des administrations nationales et régionales, à l'utilisation et à la maintenance des outils des systèmes d'informations ;
- h) Fournir des analyses de données, à la demande, aux partenaires de projets, afin d'améliorer et de suivre la mise en œuvre et la conception des politiques nationales et régionales ;
- i) Conduire l'élaboration des Etats des Aires Protégées (EdAP) et États des Aires Marines Protégées (EdAMP).



Figure 7 Observatoire et le RRIS

RESULTAT 4 : Les contributions des acteurs sur les modalités institutionnelles et de gouvernance de l'observatoire pour mieux réussir son ancrage dans le paysage institutionnel régional et son appropriation effective par les acteurs les plus concernés sont recueillis

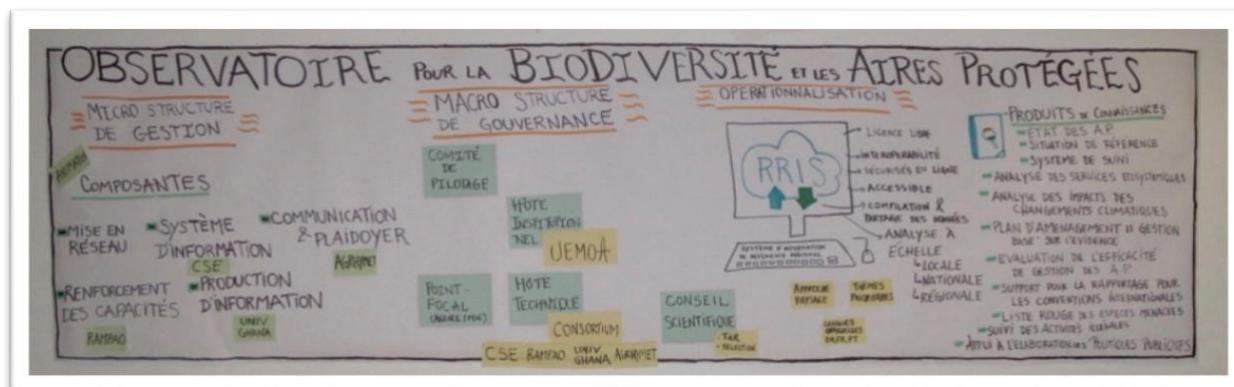


Figure 8 Gestion et gouvernance de l'Observatoire Régional

D'autres initiatives telles que le projet Gouvernance des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest, sont étroitement liées au projet BIOPAMA. L'action du projet Gouvernance doit, entre autres, aboutir à la mise en place d'un dispositif régional de coordination et de gestion en réseau des aires protégées et leurs périphéries et qui serait intimement lié à l'observatoire régional. Le dispositif régional recherchera le renforcement de la coordination, coopération entre aires protégées de la région afin de les amener à fonctionner en réseau et l'observatoire régional sera un des outils à la disposition du dispositif à cet effet. Par ailleurs, le dispositif permettra de pérenniser la fonctionnalité de l'observatoire en lui assurant un ancrage institutionnel.

RESULTAT 5 : Les opportunités de synergies opérationnelles entre l'observatoire et les initiatives en cours ou à venir financées par l'EU ou par d'autres bailleurs permettant d'alimenter l'observatoire et garantir sa durabilité sont identifiées

Ainsi, les initiatives sont nombreuses mais il existe un certain nombre de défis à adresser pour qu'elles soient pleinement efficaces. Tout d'abord, il est important de s'assurer que les données collectées et qui servent de base à la prise de décision soient fiables car cela peut impacter négativement la gestion des AP dans la sous-région. Il faut donc assurer une triangulation pour la vérification des informations. Beaucoup d'outils ont été développés comme le SMART, le bio-monitoring, le suivi du trafic des espèces protégées, y compris les outils qui concernent le renforcement des capacités et l'inclusion sociale pour identifier les indicateurs de prospérité des communautés locales avoisinantes des AP.

Une différence a été faite entre fournisseurs, utilisateurs et propriétaires des données et l'emphase a été mis sur le fait que seuls les Etats et les regroupement d'Etats comme l'UEMOA sont propriétaires des données produites. Cela a conduit à des réflexions et des débats autour du fait que les données doivent être produites de manière transparente et fiable afin d'être de vrais outils d'aide à la décision pour les leaders/décideurs politiques et pour influencer les cadres juridiques nationaux.

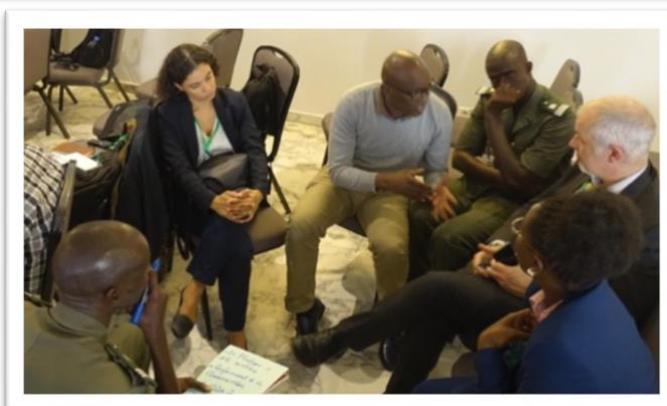
L'observatoire, à travers l'appui de BIOPAMA viendrait fédérer et analyser le flux des données existantes afin d'arriver à cet objectif.

Le projet Gouvernance des Aires Protégées mis en œuvre par l'UICN a pour objectif de contribuer à la protection intégrée de la biodiversité et des écosystèmes fragiles et à une résilience renforcée aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest. De façon spécifique, l'action doit doter la région d'outils et de compétences pour la coordination et le fonctionnement en réseau des aires protégées, et pour l'animation, le partage et l'échange d'expériences et de savoir-faire.

Il s'agit d'une part d'adapter et renforcer, ou au besoin développer et mettre à disposition, des outils de collecte ou de gestion d'informations sur les indicateurs de l'état de l'environnement du niveau territorial au régional, de mettre en place ou de rendre fonctionnels des mécanismes de coordination et de suivi des politiques sectorielles régionales et, d'autre part, de former et accompagner les gestionnaires des aires protégées et décideurs dans l'application de ces mécanismes et outils.

Ce projet est donc très étroitement lié à BIOPAMA et renforcera le Portail internet de l'observatoire Régional des Aires Protégées, par l'acquisition d'équipements informatiques et la fourniture de services informatiques complémentaires qui permettront de connecter le portail aux services de base des données locales ou des services qui ne sont pas mis à disposition par BIOPAMA.

Enfin le projet Gouvernance des Aires Protégées appuiera l'ancrage institutionnel de l'observatoire pour en assurer sa durabilité.



RESULTAT 6 : Le premier *mapping* des sources nationales, régionales et internationales de production d'information en vue d'assurer l'alimentation réussie de l'observatoire est systématisé

Tableau 1 Mapping du Niger et Togo

ECHELLE	DOCUMENTS DE REFERENCE	INDICATEUR	PRODUITS DE CONNAISSANCE
NIGER			
Nationale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Professionnalisation de la lutte anti-braconnage 2. Code rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'aires protégées menacées (insécurité, pression anthropique, climatique) • Nombre de missions de suivi • Nombre de visites des AP (Écotourisme) 	Situation de référence des Aires protégées (Biodiversité)
Locale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plan d'aménagement et de gestion des AP 2. Plan de développement communal 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence des feux de brousse • Nombre d'espèces menacées • Nombre d'infractions • Nombre d'éco gardes mobilisés 	État de conservation des AP
TOGO			
Nationale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stratégie nationale de gestion et de rationalisation du Système d'Aires Protégées 2. État des lieux de gestion des AP 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'envahissement des AP • Superficie couverte par les AP 	<p>Évaluation de l'efficacité de gestion du système d'AP par l'outil RAPPAM</p> <p>Évaluation de l'état de mise en œuvre du plan d'action</p> <p>Révision des objectifs de gestion et de catégorisation des AP</p>
Locale	Plan d'aménagement et de gestion (PAG)	<ul style="list-style-type: none"> • Pressions et menaces sur l'AP (Braconnage, feux de végétation, coupe de bois) • Conflits liés à la gestion des AP • Les saisies illégales opérées • Les recherches réalisées • L'état des différents écosystèmes • La gestion des intrants • Évaluation des cibles de conservation • Nombres de visiteurs et les retombées socio-économiques • L'état des infrastructures d'aménagement • Les retombées pour les populations riveraines et leur perception 	<p>Évaluation de l'efficacité de gestion</p> <p>Résumé des résultats phares de recherches réalisées et les différentes recommandations</p> <p>Évaluation des résultats de mise en œuvre des projets et la mobilisation des ressources</p> <p>Le niveau de mise en œuvre du plan d'action des PAG</p> <p>Les différentes retombées et les impacts sur les populations</p>

Tableau 2 Mapping Cote d'Ivoire, Mali et Burkina Faso

ECHELLE	DOCUMENTS DE REFERENCE	INDICATEUR	PRODUITS DE CONNAISSANCE
COTE D'IVOIRE			
Nationals	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programme cadre de gestion des AP de Côte d'Ivoire de 2^{ème} génération 2. Stratégie nationale de relance de l'Écotourisme 3. Evaluation des besoins de financement 4. PAG, Plan d'affaires et développement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visiteurs dans les AP 200 000 à mi-parcours, 500 000 à la fin du PCGA • Les effectifs des principales espèces animales augmentent de façon progressive • 100% de la superficie de chaque PNR fait l'objet de mesures de gestion durable 	<p>Finaliser les PAG de 11 AP et les plans d'affaires</p> <p>Améliorer le système de suivi-évaluation sur l'ensemble du réseau d'AP</p> <p>Étendre le mécanisme de financement durable sur tous les AP</p> <p>Évaluation de l'efficacité de gestion du système d'AP par l'outil RAPPAM</p>
MALI			
Nationale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude d'inventaire et Plan d'aménagement et de gestion des AP 	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur les espèces fauniques en danger, en voie de disparition et disparues 	<p>Une analyse comparative des espèces est faite entre deux périodes pour voir les régressions ou les progressions</p> <p>Le nombre d'actions entreprises pour maintenir ou faire croître la biodiversité</p>
BURKINA FASO			
Nationale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plan National de Développement Économique et Social 2. Programme National du Secteur Rural 3. Stratégie et plan d'action National sur la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de Plans d'Aménagement et de Gestion mis en œuvre • Superficie des écosystèmes forestiers, fauniques, agricoles et aquacoles gérée de façon durable 	<p>Rapport CSD/ Agrosylvopastoral</p> <p>Inventaire de la biodiversité du Burkina Faso</p> <p>Évaluation de l'efficacité de gestion des AP</p> <p>Évaluation de l'efficacité de gestion du système d'AP par l'outil RAPPAM</p>
Locale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plan d'Aménagement et de gestion d'AP 2. Plan local de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie des AP 	

Tableau 3 Mapping de la Gambie, Guinée et Liberia

ECHELLE	DOCUMENTS DE REFERENCE	INDICATEUR	PRODUITS DE CONNAISSANCE
GAMBIE			
Nationale	<ol style="list-style-type: none"> 1. NBSAP/MP 2. GEAP I et II 3. ANR policy 4. NDP 5. National Forest Act 	<ul style="list-style-type: none"> • Protected Area coverage increased -7,4 %, -74 000 ha = 22 P/areas • 1000 hectares restored (mangrove) – SL management (ANR) • National forest cover increase CFM- 35 000 hectares • Forest fire managed increased, anti-bush fire campaigned conducted annually but remain as a challenge • Many threatened and endangered species are protected 	<p>WDPA in Niimi and some Park</p> <p>RAPPAM</p> <p>Management effectiveness tracking tools (METT)</p> <p><u>In Future</u> Use of IMET is required</p> <p>National Inventory of species has never been conducted in the Gambia</p> <p><u>Challenge</u> Capacity-Inadequate</p> <p>Finance-Funding to support conservation to achieve Aichi Targets Inadequate</p> <p>Law enforcement- the wildlife needs to be safe well to ensure effective management</p> <p>Forest fire remain a serious challenge</p>
GUINEE			
National	SNCB	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'efficacité de gestion (Nombre des AP évalué) • Évolution des espèces (Nombre, IK) • Outils de gestion élaborés 	<p>Connaissances des types de prélèvements et infractions sur les AP (Activités illégales)</p> <p>Connaissances des besoins de gestion des AP (matériels, financiers et techniques)</p>
Local	PAG		
LIBERIA			
National	<ol style="list-style-type: none"> 1. NBSAP 2017- EPA 2. Wetland regulation (pending) - EPA 3. National forestry reform law of 2006- FDA 4. EPML 2003- EPA (Permit) FDA rangers (ARM)/ EPA 	<ul style="list-style-type: none"> • Implemented targets • Increased PA establishment (in going project) • Permit issued near PA • Operation hatted near PA • (overlapping objectives of agencies/ political will causing set back) • Anthropoc activities within PA 	<p>Statute of the PA</p> <p>Economic evaluation of PA, ecosystems and species</p> <p>Link also our national development strategy and our PA management effort/plan</p>

	Inspectors additional		
--	-----------------------	--	--

Tableau 4 Mapping du Benin, Ghana et Cap-Vert,

ECHELLE	DOCUMENTS DE REFERENCE	INDICATEUR	PRODUITS DE CONNAISSANCE
BENIN			
National	<ol style="list-style-type: none"> 1. Politique nationale de gestion des mangroves 2. Politique nationale de gestion des forêts classées 3. Stratégie nationale de conservation des réserves de faune 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plans de gestion des forêts classées élaborés • Nombre de plans de gestion des Parcs élaborés • Progression de l'état de gestion des ressources/ espèces menacées • Progression de l'état de gestion des habitats des ressources/ espèces menacées 	<p>Politique nationale de gestion des AMP</p> <p>Plan national de gestion des AMP</p> <p>Actualisation de la politique Nationale de gestion des forets classés</p> <p>Actualisation de la stratégie de conservation des réserves de faune</p> <p>Rapport quinquennal d'évaluation de la gestion des AP (AMP, forêts classées et Parcs)</p>
Local	<ol style="list-style-type: none"> 4. Stratégie de gestion des aires marines communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'aménagement des aires marines protégées communautaires • Plan de gestion des forêts classées • Plan de gestion des parcs nationaux 	<p>Élaboration des Plans d'Aménagement et de gestion des AMP, parcs</p> <p>Évaluation annuelle de la gestion des AMP, forêts classées, parcs</p>
GHANA			
National	<ol style="list-style-type: none"> 1. National development plan 2. National environmental plan/policy 3. Ghana forestry and wildlife policy 4. National biodiversity strategy plan 	<ul style="list-style-type: none"> • Ghana Forestry and wildlife policy (Protected animal resources) in protected areas • National environmental plan/policy (environmental laws, implement policy and plans) mostly outside PA 	<p>Standardization of data collection</p> <p>Awareness creation for policy</p> <p>Cross bonder collaboration</p> <p>Creation of certificate data policy</p> <p>Establish current status of PA and Wetlands</p>
CAP-VERT			
National	<ol style="list-style-type: none"> 1. Management Plans 2. NBSAP National Red List 	<ul style="list-style-type: none"> • Establish a system of indicators 	<p>Environmental Quality Monitoring System Operational</p> <p>Number of endangered species and update the National Red List</p> <p>Efficiency of Protected Areas Management</p>

Tableau 5 Mapping du Nigeria

ECHELLE	DOCUMENTS DE REFERENCE	INDICATEUR	PRODUITS DE CONNAISSANCE
NIGERIA			
National	<ol style="list-style-type: none"> 1. NBSAP 2. National forest policy 3. National forest trust fund 4. National park service act 5. UN-REDD+ national framework 6. National council on environment 	<ul style="list-style-type: none"> ● Improve the status of biodiversity by safeguarding ecosystem, species and genetic diversity ● Address the underlying causes of biodiversity loss by mainstreaming biodiversity into national planning and societal values ● Reduce the direct pressure on biodiversity resources and promote sustainable use ● Ensure fair and equitable sharing of the benefits from biodiversity and ecosystem services to all 	<p>Establish and implement a national procedure for payment for ecosystem services (PES), private sector investment and corporate social support to Nigeria's biodiversity protection</p> <p>Strengthen and implement the provisions of environmental impact assessment</p> <p>Conduct a national biodiversity survey, to identify habitats of high biodiversity and ecosystem services value and priorities for ecosystem restoration and new conservation areas</p> <p>Safeguard of wildlife corridors as part of spatial development/ habitat connectivity, axes/ green infrastructures</p> <p>Establish a national forest and vegetation recovery program, including mangrove and other coastal areas</p>
Local	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cross river state forestry commission act 2. SBSAP 3. Protected area governance 4. Business and biodiversity policy 5. State forestry policy 6. Mangrove for blue economy 7. Born forestry policy 8. Kaduna state environment policy 	<ul style="list-style-type: none"> ● To increase forest cover through wet season tree planting ● To establish an integrated data collection and sharing mechanism ● Increase genetic knowledge sharing among local population ● Linking tourism and conservation ● UN-REDD+ framework to support NDC/ Paris agreement 	<p>Creating a financial flow of ecosystem services to support rural communities</p> <p>Advocacy for Protected area management</p> <p>Linking local initiative to national and global initiatives on biodiversity and Protected area management</p> <p>Create a data set that supports big data for sustainable landscape governance</p> <p>Framework for benefit sharing and economic return</p>

Tableau 6 Mapping de Guinée Bissau et Sierra Leone

ECHELLE	DOCUMENTS DE REFERENCE	INDICATEUR	PRODUITS DE CONNAISSANCE
GUINEE BISSAU			
National	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plan de gestion des AP 2. Système de monitoring de SNAP 3. Stratégie Nationale pour la Biodiversité et les AP 4. NBSAP 	<ul style="list-style-type: none"> • Abondance et distribution des espèces menacées dans les AP (Tortues marines, oiseaux migrants, chimpanzés et autres primates, hippopotames, poissons) • Appréhension par mission de pêche • Impact des activités de pêche sur les ressources (Nombre de pêcheurs résidents et étrangers, embarcations, outils de pêche). • Pression démographique et installations humaines • Zones humides : Niveau et qualité de l'eau dans les principales lagunes • Classification de la couverture du sol LOMRV. • Qualité de vie : Équipements sociaux dans les AP • Contribution des AP dans l'économie Nationale • Conflits Émergeants 	<p>Mise en place effective des indicateurs du SNAP</p> <p>Carte de distribution et état de la biodiversité</p> <p>Liste rouge de la faune et de la flore menacées</p> <p>Enquête de perception des communautés par rapport à la biodiversité et la conservation.</p>
SIERRA LEONE			
National	<ol style="list-style-type: none"> 1. NBSAP 2. Wildlife Act 1972 3. Forestry Act 1988 4. Management plan for MPA 5. Co-management plan MPA 6. Strategic action plan for NPAA 7. Fisheries and aquaculture act 8. NPAA act 9. EPA act 10. Integrated coastal management plan 11. State of the marine environmental report 	<ul style="list-style-type: none"> • Hunting of wildlife is alarming • Deforestation contribution to degradation great affecting biodiversity lost • Urban expansion is great affect WAPNP which is great in the city 	<p>Review wildlife act 1972, Forestry act 1988</p> <p>Forest edge community environment training</p> <p>NTFP, livelihood alternative</p> <p>Increase capacity logistic, training and game guards</p> <p>Mapping of wetlands and zone for effective management</p> <p>Perimeter fencing to create permanent boundary against urban expansion</p> <p>Ecotourism-to contribute immense financial support for biodiversity, management and communities</p>

Tableau 7 Mapping de la Mauritanie

MAURITANIE			
National	<ol style="list-style-type: none"> 1. Strategy AMP disponible 2. Loi sur les AP en cours de validation 3. Plan d'action POWPA en cours d'actualisation 4. Dashboard PNBD, PND en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 327 600 ha déjà protégées (1% du territoire) soit 5,06 % sont des AMP 	<p>État de connaissance des AP Marines/ AP terrestres</p> <p>Plan de financement</p> <p>Évaluation de l'état de mise en œuvre des PAG/AP</p> <p>Cartographie des usages et usagers des AP</p> <p>Élaboration d'une charte nationale de gestion et d'aménagement des AP</p> <p>Mise en place d'une base de données sur les AP</p> <p>Appui à la création des AP communautaires site RAMSAR</p> <p>Promotion de E.E des usagers des AP</p> <p>Mise e œuvre d'un système d'information de suivi-épidémiologiques dans les AP</p> <p>État écologique des AP (Habitat, potentiel, etc.)</p> <p>Étude sur la VET (PNBA VET en cours pour le PND</p> <p>Inventaire des AP</p> <p>Inventaire de la biodiversité</p> <p>Évaluation de la valeur économique et des services écologiques des AP</p>

Tableau 8 Mapping du Sénégal

ECHELLE	DOCUMENTS DE REFERENCE	INDICATEUR	PRODUITS DE CONNAISSANCE
SENEGAL			
National	1. Plan d'aménagement et de gestion des AP	<ul style="list-style-type: none"> ● Efficacité de gestion, résultat de l'IMET ● Niveau d'implication des communautés dans la gouvernance ● Nombre d'AGR mises en place pour les communautés ● Nive 	<p>Actualisation et élaboration des PAG</p> <p>Suivi des espèces phares (renforcement du système de suivi existant)</p> <p>Renforcement des capacités</p> <p>État de référence sur les espèces clés et les habitats</p> <p>Connaissances des impacts des Changements climatiques</p> <p>Connaissances des services écosystémiques</p>
	2. Guide méthodologique pour la mise en place et la gestion des AMP	<ul style="list-style-type: none"> ● Standardisation des organes de gouvernance des AMP 	Échange d'expérience avec d'autres modèles (visites d'échange, capitalisation, réunion de partage)
	3. Politique nationale de gestion des zones humides	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de zones humides identifiées et cartographiées 	Appui au suivi des oiseaux d'eau et au suivi épidémiologique
	4. Stratégie nationale des AMP	<ul style="list-style-type: none"> ● Le nombre de convention signées avec les institutions de recherche ● Taux de couvertures des AMP 	Appui pour la création et l'enregistrement dans la WDPA
	5. Stratégie nationale sur la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ● Plan de travail sur les AP 	

RESULTAT 7 : La feuille de route du déploiement et de l'opérationnalisation de l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest, d'ici à 2023, est établie et validée par les acteurs, assortie d'un mécanisme de suivi de sa réalisation

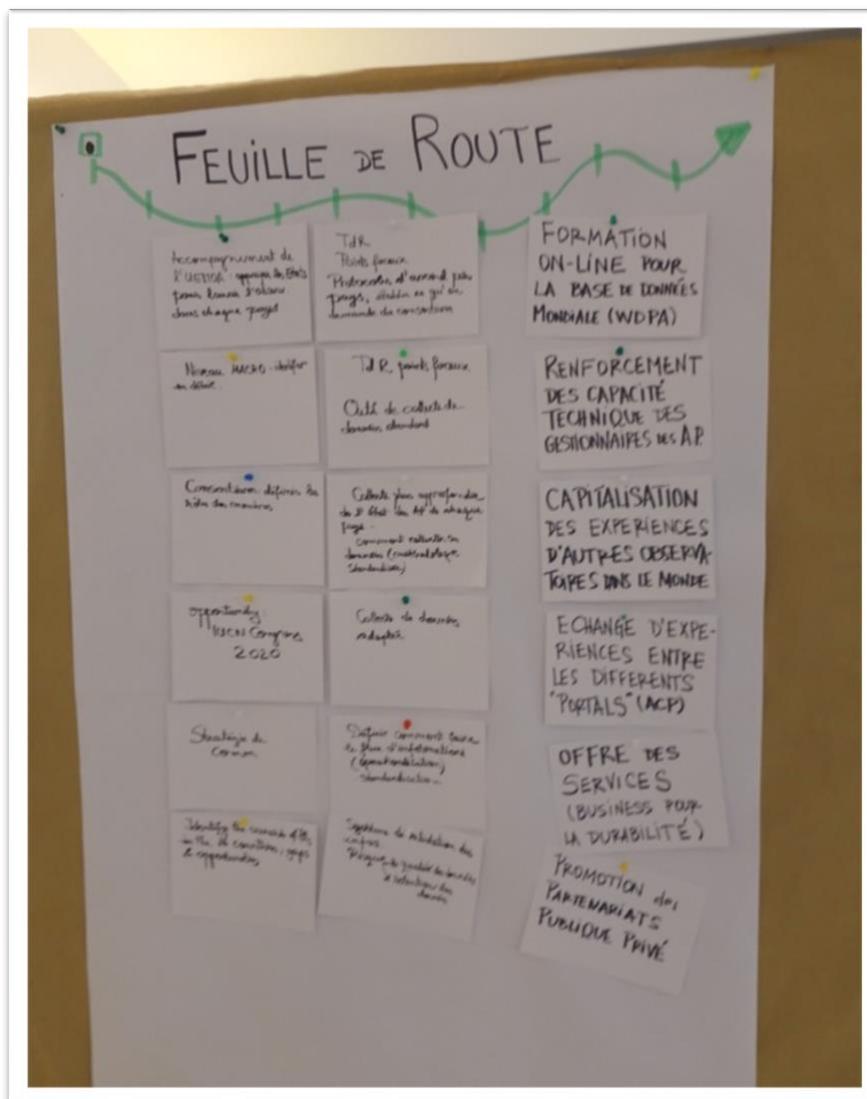


Photo 10 Feuille de route pour l'opérationnalisation de l'observatoire

VIII. CLOTURE

Tout d'abord il a été procédé à la lecture du communiqué final. Par la suite, place a été donnée aux allocutions de circonstance. Ainsi nous avons eu tour à tour les interventions de M. Aliou FAYE, Directeur régional, UICN Programme Afrique centrale et occidentale, M. Stephen PEEDELL, Coordinateur du programme BIOPAMA pour le Centre commun de recherche de la Commission européenne et M. Assize TOURE, Directeur Général du CSE.

Le communiqué final a pu formuler les recommandations suivantes a :

A l'endroit de BIOPAMA (UICN et CCR)

- Continuer à renforcer les structures et plateformes régionales qui contribuent à la conservation de la biodiversité et à la gestion des aires protégées ;
- Poursuivre les efforts sur la définition des indicateurs communs de suivi des aires protégées et de la biodiversité, en collaboration avec les Etats et autres institutions ;
- Faciliter les passerelles de collaboration et de synergies avec d'autres initiatives et Programmes régionaux concomitants (PAPBio, WACA, MOLOA, etc.) ;
- Envisager la formation de nouveaux coaches sur l'outil IMET, en vue de renforcer l'efficacité de gestion des aires protégées d'Afrique de l'Ouest.

A l'endroit de la Commission de l'UEMOA

- Faire un plaidoyer auprès des Etats membres pour faciliter le partage des données sur les aires protégées à travers l'observatoire régional ;
- Faciliter la mise en place d'un mécanisme de financement durable de l'observatoire régional.

A l'endroit des États

- Prendre en compte la mise en place de l'observatoire dans la planification et la gestion des aires protégées nationales ;
- Impliquer les points focaux de la CBD dans les activités de l'observatoire régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées ;
- Contribuer aux efforts, en collaboration avec les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO, pour pérenniser l'observatoire régional au-delà de la durée des projets et programmes associés (BIOPAMA et Gouvernance des Aires Protégées) ;
- Contribuer activement et faciliter le partage des données au sein de l'observatoire régional, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des politiques nationales et régionales de l'UEMOA et de la CEDEAO, relatives à l'environnement.

ANNEXES

Annexes 1 : Agenda de l'atelier

Jour 1		25/11/2019
Réunion de travail des acteurs impliqués dans la gestion de l'observatoire		
Horaire		Activités
Début	Fin	
08:30	09:00	Accueil des participants
Session d'ouverture		
09:00	09:30	Propos de bienvenue de l'UICN Cercle de présentation des participants Présentation et adoption de l'agenda du jour 1
09:30	10:50	Table ronde : Les acteurs impliqués dans la gestion de l'observatoire
10:50	11:10	Pause-café + Photo de famille
Session sur l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées de l'Afrique de l'Ouest		
11:10	13:10	Présentation : La conception de base des Observatoires Régionaux dans le contexte du programme BIOPAMA
13:10	14:30	Pause-Déjeuner
Session sur l'Opérationnalisation et la Gouvernance de l'observatoire		
14:30	15:00	Mise en place de la première mouture d'un système d'information de référence régional (RRIS)
15:00	16:30	La gouvernance de l'observatoire
16:00	16:30	Pause-café
16:30	17:00	Discussion sur l'agenda de l'atelier du 26 et 27/11
17:00	17:30	Clôture de la journée

Jour 2		26/11/2019
Réunion de cadrage de l'observatoire régional avec les représentants des pays bénéficiaires		
Horaire		Activités
Début	Fin	
08:30	09:00	Accueil des participants
Session d'ouverture		
09:00	10:00	<p>Mot de bienvenue</p> <p>Mise en contexte de la démarche d'opérationnalisation d'un observatoire régional</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par l'équipe de l'UICN • Par le consortium et l'UEMOA <p>Présentation des participants</p> <p>Présentation et adoption de l'agenda du jour 2</p>
Session sur l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées de l'Afrique de l'Ouest		
10:00	11:00	<p>La prise de décision basée sur des informations pertinentes (Récit d'une histoire)</p> <p>L'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées de l'Afrique de l'Ouest : opportunités, enjeux et défis</p>
11:00	11:20	Pause-café + Photo de famille
Session sur l'opérationnalisation et la gouvernance de l'observatoire		
11:20	12:00	Mise en place de la première mouture d'un système d'information de référence régional (RRIS)
12:00	13:00	Échange sur les priorités en termes de produits de connaissances et de plaidoyer
13:00	14:20	Pause-Déjeuner
14:20	15:20	La gouvernance de l'observatoire
15:20	16:00	L'engagement des Etats dans l'observatoire régional
16:00	16:20	Pause-café
16:20	17:00	Le déploiement de l'observatoire dans les trois prochaines années : prochaines étapes de la feuille de route
17:00	17:30	Clôture de la journée

Jour 3		27/11/2019
Lancement officiel de l'observatoire avec les acteurs régionaux		
Horaire		Activités
Début	Fin	
08:00	09:00	Accueil et inscription des participants
Cérémonie d'ouverture		
09:00	10:15	Cérémonie d'ouverture
09:00	09:15	Représentant de l'UICN
09:15	09:30	Représentant du Centre Commun de Recherche
09:30	09:45	Représentant de l'Union Européenne
09:45	10:00	Représentant de l'UEMOA
10:00	10:15	Allocution d'ouverture des travaux de l'atelier et de lancement de l'observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal (ou son représentant)
10:15	10:45	Photo de famille Point de presse avec les autorités Pause-Café
10:45	11:00	Présentation du Programme BIOPAMA
Session sur l'opérationnalisation et la gouvernance de l'observatoire		
11:00	11:30	Présentation de l'observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest
11:30	13:00	Consultation régionale sur l'opérationnalisation de l'observatoire
13:00	13:15	Validation de feuille de route
13:15	14:30	Déjeuner
Session de communication et gestion des savoirs		
14:30	15:00	Concours de photographie
15:00	15:30	Concours de propositions d'acronyme pour l'observatoire – Foire des savoirs
16:00		Clôture et cocktail

Annexe 2 : Liste des participants

Noms et prénoms	Position	Institution
AGALI Alhassane	Point focal	AGRHYMET
AGBLONON Gabin		Wetlands International Afrique
AGYEMAN Dickson Yaw	Wetlands Manager	Wildlife Division/Forestry Commission
AKWAH NEBA Georges	Coordonnateur régional du programme PACO	UICN
AMAH Dédé	Assistante technique BIOPAMA	UICN
ARRAES Treffner Maria Fernanda	Consultante en Communication	UICN
ASSIZE Touré	DG	CSE
AVOULWATT Mohamed	Chef service de l'observatoire	Parc National du Diawling, Mauritanie
AWITAZI Tchagou	Ingénieur en gestion de l'environnement et des aires protégées chargé des études	Ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature
AZUMAH Dogbeda Mawulolo Yao	Communication, Monitoring & Evaluation, Marine and Coastal Areas management in western Africa	University of Ghana
BA Salla		MAVA
BADOLO Armel	Assistant technique et administratif	UICN
BAILLEUX Renaud	Regional Marine and Coastal (MACO) Programme Coordinator	UICN
BA Taïbou	Coordonnateur de Programme	CSE
BLAI Justino	Directeur Général de l'IBAP	RAMPAO
Birhashirwa Nishuli Radar	Coach senior BIOPAMA	UNOPS/PARSS3-Environnement
BOBILLIER Baptiste		Délégation UE Sénégal
BOLORI Zara Bukar	Programme of Work on Protected Areas	Federal Ministry of Environment, Nigeria
BUCIOACA Roxana Elena	Manager, Communications and External Relations	UICN
CISS Moustapha	Coach IMET/ Conservateur AMP Sangomar	Direction des Aires Marines Communautaires Protégées
DAYAMBA Frédéric Arsène	Chargé Suivi-Evaluation	UICN
DIABY Tidiane	Coordinateur	West Africa Sea Turtles Network
DIAGANA Mallé	Coordonnateur Projet Mangrove	UICN
DIEDHIOU Paul Moïse	Directeur adjoint	DAMCP
DIEDHIOU Youssouph	Chargé de Programmes Patrimoine Mondial et Liste Verte	UICN
DIOP Abdoulaye	IT/CSE	CSE

DIOP Mamadou	Conservateur	DAMCP
DIOUF Fatou	Assistante de projets	CSE
DIOUF Mame Betty Lette	West Africa Marine Program Assistant	Birdlife
EBONG Germaine	Chargé de projets développement rural et climat	Agence Française de Développement
EKPE Sonigitu Asibong	Deputy Director (Scientific)	Ministry of International Development Cooperation Calabar
FANNY N'golo	Directeur exécutif	Fondation des Parcs et réserves de Côte d'Ivoire
GARBA Issa	Chef de Division Maitrise de l'eau, lutte contre la désertification et le changement climatique	AGRHYMET
GNOUMOU T. Isaac	Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques	Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique Burkina Faso
Houben Patrick	Chargé programme Environnement	Délégation Union Européenne au Burkina Faso
JONDIE Alfred Tejan		Environnement Protection Agency Sierra Leone (EPA-SL)
KANE Cheikh Tidiane	Chargé de la Gestion des Aires Protégées	UEMOA
KANE Racine	Directeur bureau Sénégal	UICN
LANGE Udo	Responsable de composante, RBT-WAP GIC-WAP	GIZ
Liza Helena Alves Lima	Biologiste	National Directorate of Environment
MANGANG TENE Victorine Félicité	Chargée de communication	UICN
Marie Madeleine Gomez		MAVA
MEKIYOUN Mohamed Elhacen	Directeur National des Aires Protégées et du Littoral	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MERCERON Tanya	Coordonnatrice Régionale BIOPAMA	UICN
NDIAYE Boucar	Directeur des Aires marines communautaires protégées	Direction des Aires marines communautaires protégées, MEDD
NDIAYE Paul	Enseignant/Chercheur	Université de Dakar, Sénégal
NIAMADIO Ibrahima	Consultant régional/Appui Technique	Marine Stewardship Council
NIANG Thioro		CSE
NIASSE Mane Aissatou	Suivi-Evaluation	DAMCP
NOUHOHEFLIN Y. Benoît	Directeur Technique du Centre National de Gestion des Réserves de Faune	CENAGREF
NUHA Jammeh	Department of Parks and Wildlife Management	Department of Parks and Wildlife Management
OLATUNJI Emmanuel Temitope	Technical Advisor	Conservation Unit, Environmental Protection Agency

OUMAROU Magagi Issoufou	Directeur adjoint de la faune de la chasse des parcs et réserves	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable/ Direction Générale des Eaux et Forêts
PEEDELLE Stephen	Coordinator for BIOPAMA	JRC
POUDIOUGO Ali Abdoulaye	Point Focal Biodiversité	Direction National des Eaux et Forêts
RANTO Joseph Musa	Executive Director	National Protected Area Authority (NPAA)
REGALLA De BARROS Aissa Said	Chef du Département de suivi et de la conservation de la biodiversité	Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP)
SAMOURA Aboubacar	Conservateur en Chef	Parc National du Haut Niger
SANON Alain Arsène	Coordinateur PapBio	UICN
SINZOGAN Cica Georgette Faustine		Division Préservation des Écosystèmes Terrestres, Direction Générale de l'Environnement et du Climat
SOW Elhadji	Assistant technique BIOPAMA	CSE
SOW Marie Virginie	CSE	CSE
SOW Momar	Coordonnateur Projet Mangrove	MEDD/SG
TAMINI Philippe	Chef de Service observatoire national du développement durable	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
THIAM Bocar		Direction des aires marines communautaires protégées
THIAM Ndeye Oumy	Assistante Technique	RAMPAO
THIARE Pape Diomaye	Consultant BIOPAMA	EMEREC Consulting
TRAORE Marie Suzanna	Secrétaire Exécutif /RAMPAO	RAMPAO
VINCENT Claire Louise Penton	Associate Programme Officer	UNEP-WCMC
WEYNANTS Melanie	West Africa Focal point	JRC
YACOUB ISSOLA	Project Coordinator, Costal Fisheries Initiative	Abidjan Convention

Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Madame la Représentante Résidente de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ;

Madame la Cheffe de la Coopération à la Délégation de l'Union européenne au Sénégal ;

Monsieur Le Représentant du Ministre de l'environnement et du développement durable de la République du Sénégal ;

Mesdames et Messieurs les représentants des pays d'Afrique de l'Ouest

Monsieur le Coordinateur du programme BIOPAMA pour le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations impliquées dans la gestion de l'observatoire régional les aires protégées et la biodiversité ;

Mesdames et Messieurs les partenaires techniques et financiers ;

Chers participantes et participants.

L'événement qui nous réunit aujourd'hui, à savoir le lancement officiel de l'observatoire régional pour les aires protégées et la biodiversité en Afrique de l'Ouest, marque un tournant décisif dans la mise en œuvre du Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA), dans sa composante Afrique de l'Ouest.

Depuis son démarrage en 2011, avec une 1^{ère} phase de 6 ans, le programme BIOPAMA a fourni une base de données et d'informations sur le statut des aires protégées, ainsi que les activités anthropiques comme le braconnage, l'exploitation illégale du bois et des autres ressources naturelles de notre région. Grâce à ces données, les pays ont amélioré leur planification des interventions et des investissements en matière de conservation de la biodiversité dans les aires protégées. De ce fait, le renforcement des capacités des acteurs à valoriser ces données et assurer une gestion efficace des aires protégées figure parmi les activités phares du programme BIOPAMA.

En avril dernier à Abidjan, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont conjointement organisé le lancement de la 2^{ème} phase du Programme BIOPAMA en Afrique de l'Ouest ; cette phase s'étend jusqu'en juin 2023.

L'observatoire pour les aires protégées et la biodiversité est un produit majeur du programme BIOPAMA. Il vise à améliorer sur le long terme la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest.

Depuis sa création en 1948, l'UICN est reconnue comme une autorité mondiale dans le domaine de la conservation de la nature et l'utilisation durable de ses ressources.

Le rôle unique de l'UICN est basé sur :

- une approche de la conservation fondée sur les liens entre la santé de l'environnement et le bien-être humain ; et
- une stratégie du changement qui enchaîne l'amélioration des connaissances, l'autonomisation des acteurs pour parvenir à une bonne gouvernance environnementale.

Pour y arriver, l'UICN :

- offre des connaissances crédibles et fiables sur l'état des ressources naturelles de la planète ;
- rassemble et construit des partenariats pour l'action ;
- valorise les visions et les expériences locales pour influencer les politiques aux niveaux national, régional et mondial.

Mesdames et Messieurs,

Les aires protégées d'Afrique en général et d'Afrique de l'Ouest en particulier, renferment une grande diversité biologique, animale et végétale remarquable, comprenant des espèces rares ou endémiques, ainsi qu'une grande variété d'écosystèmes. En raison des menaces qui pèsent sur ces ressources naturelles, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes pour renforcer l'efficacité de leur gestion.

L'observatoire régional est une des solutions pour faire face à ces menaces observées sur les écosystèmes et la biodiversité. Il constituera, à coup sûr, une sorte de centre régional de ressources, de données et d'informations, afin d'aider à la prise de décisions informées pour la gestion efficace des aires protégées en Afrique de l'Ouest.

Au regard des centres d'intérêt, compétences et expertises de chacun d'entre vous, je suis convaincu de la pertinence de notre engagement à œuvrer ensemble pour une meilleure gestion de la biodiversité et des aires protégées dans la sous-région. Je ne doute point du fait que chacun d'entre vous va efficacement contribuer, à quelque niveau de prise de décision qu'il soit, à l'opérationnalisation effective de cet observatoire régional.

Je ne saurais clore mon propos sans exprimer toute la gratitude de l'UICN à Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, ainsi qu'à tout le Gouvernement du Sénégal pour avoir bien voulu accueillir et faciliter l'organisation de cette rencontre.

Au nom de l'ensemble des participants, j'exprime nos sincères remerciements à l'Union européenne qui, grâce au financement du 11ème Fonds européen de développement, a rendu possible la seconde phase de ce Programme. Bien au-delà de BIOPAMA, il faut le rappeler, les apports techniques et financiers de l'UE ont permis la réalisation de progrès significatifs en matière de conservation et de gestion durable de la biodiversité, tant en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique Centrale.

C'est l'occasion de saluer ici le partenariat, l'engagement et le leadership de l'UEMOA et de la CEDEAO dans la mise en place d'initiatives comme celle qui nous réunit ce jour, facilitant ainsi l'intégration régionale dans le domaine de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest.

Mes remerciements vont également à tous les partenaires techniques pour leur implication dans l'organisation de cet événement, et leur collaboration bien appréciée dans la mise en œuvre effective du programme BIOPAMA.

Je n'oublie pas, de toute évidence, de remercier et d'encourager tous mes collègues de l'UICN, pour avoir fourni tant d'efforts et de sacrifices pour relever le défi de l'organisation.

A tous, je voudrais rassurer que l'UICN, fidèle à sa mission, se rendra toujours disponible pour travailler en synergie avec les Etats et les partenaires techniques et financiers en vue d'assurer une meilleure santé de la biodiversité et des aires protégées, pour une résilience renforcée des systèmes socio-écologiques au sein des pays bénéficiaires de l'observatoire régional.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Centre de Recherche Common (CCR)

Dear representatives of 16 countries, IUCN, UEMOA, Consortium Partners and participants. Good morning.

Cher représentants des 16 pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'UICN, de UEMOA, des partenaires du Consortium de l'observatoire et des participants. Bonjour.

My name is Stephen Peedell, and on behalf of the European Commission Joint Research Centre I would like to extend my welcome to all of you and to thank you for your participation.

Je m'appelle Stephen Peedell et au nom du Centre commun de recherche de la Commission européenne, je voudrais vous souhaiter la bienvenue et vous remercier de votre participation.

It is an enormous pleasure for me to be here, together with my colleague Melanie Weynants, at this launch event for the Regional Observatory for Biodiversity and Protected Areas, supported by BIOPAMA Phase 2, and to represent the BIOPAMA team of the Joint Research Centre, the JRC.

C'est un immense plaisir pour moi d'être ici, avec ma collègue Melanie Weynants, pour ce lancement de l'observatoire régional de la biodiversité et des aires protégées, soutenu par BIOPAMA Phase 2, et pour représenter l'équipe BIOPAMA du Centre commun de recherche, le JRC.

The JRC, based in North Italy, is the in-house science service of the European Commission, and the BIOPAMA programme is a wonderful showcase for the work we do best – science supporting policy, advanced applications of information technology, geospatial science and earth observation, sustainable development, and of course a long tradition of working with partners in the Western Africa region, including those now involved in the consortium that will host the Observatory – CSE, University of Ghana, RAMPPO and AGHYRMET. We are reassured that the Observatory is in the hands of such capable and experienced organisations, and we know we will be able to work successfully together.

Le JRC, basé dans le nord de l'Italie, est le service scientifique interne de la Commission européenne et le programme BIOPAMA est une formidable vitrine pour le travail que nous accomplissons le mieux: politique de soutien à la science, applications avancées des technologies de l'information, sciences géo spatiales et observation de la Terre, développement durable, et bien sûr une longue tradition de coopération avec des partenaires de la région Afrique de l'Ouest, y compris ceux qui font maintenant partie du consortium qui hébergera l'observatoire - CSE, Université du Ghana, RAMPPO et AGHYRMET. Nous sommes rassurés que l'observatoire soit entre les mains d'organisations aussi compétentes et expérimentées, et nous savons que nous pourrons travailler avec succès ensemble.

Our job in BIOPAMA is to help establish reference information systems for protected and conserved areas, and to support the key objectives of linking biodiversity and livelihoods. BIOPAMA is funded by

DG DEVCO, and it is important to understand and remember the emphasis of linking biodiversity to development goals, linking people and nature.

Notre travail au BIOPAMA est d'aider à établir des systèmes d'information de référence pour les aires protégées et conservées, et de soutenir les objectifs clés de la liaison entre la biodiversité et les moyens de subsistance. BIOPAMA est financé par la DG DEVCO, et il est important de comprendre et de rappeler l'importance de lier la biodiversité aux objectifs de développement, en liant les hommes et la nature.

We want to help improve our understanding of how protected and conserved areas help achieve conservation and development objectives, and data and information are absolutely key to this. Our challenge is to provide the evidence that helps us understand what makes protected areas work.

Nous voulons contribuer à une meilleure compréhension de la manière dont les aires protégées et conservées contribuent à la réalisation des objectifs de conservation et de développement, et les données et informations sont absolument essentielles à cet égard. Notre défi est de fournir des preuves qui nous aident à comprendre ce qui fait fonctionner les aires protégées.

Therefore, a solid knowledge base – scientifically and technically sound and also policy relevant, is essential to help us all achieve effective outcomes for protected and conserved areas. The good news is that, even though our meeting today is to launch the Observatory, it can already benefit from the immense body of knowledge, experience, projects and resources within the region. With the Observatory in place, we now need to accelerate our developments and maximise the use of what has already been done. In doing so, it is important to remember that this new Observatory is not alone – it is part of a family of regional observatories of BIOPAMA across the ACP region, and also linked to many other important regional initiatives on the environment. Rest assured, the JRC will work with you to ensure that the Observatory is as well connected as it can be.

Par conséquent, une base de connaissances solide - scientifiquement et techniquement fiable, mais également pertinente pour les politiques - est essentielle pour nous aider à obtenir des résultats effectifs pour les aires protégées et conservées. La bonne nouvelle est que, même si notre réunion d'aujourd'hui a pour but de lancer l'observatoire, celui-ci peut déjà bénéficier de l'immense corpus de connaissances, d'expérience, de projets et de ressources de la région. Avec l'observatoire en place, nous devons maintenant accélérer nos développements et optimiser l'utilisation de ce qui a déjà été fait. Ce faisant, il est important de rappeler que ce nouvel observatoire n'est pas isolé; il fait partie d'une famille d'observatoires régionaux du BIOPAMA à travers la région ACP et est également lié à de nombreuses autres initiatives régionales importantes dans le domaine de l'environnement. Soyez assuré que le CCR travaillera avec vous pour faire en sorte que l'observatoire soit aussi connecté que possible.

It is important to focus our data management efforts on measuring progress towards conservation targets. 2020 is a very significant year for biodiversity and we need to use the Observatory as a focus for ensuring the best possible data and information are available to show the progress the region has made in meeting those targets.

Il est important de concentrer nos efforts de gestion des données sur la mesure des progrès accomplis vis à vis les cibles de la conservation. 2020 sera une année très importante pour la biodiversité et nous devons profiter de l'observatoire pour nous assurer que les meilleures données et informations possibles sont disponibles pour montrer les progrès accomplis par la région dans la réalisation de ces objectifs.

Our work has often focused on the use of geospatial data. Whilst this is fundamental to our understanding of the status, pressures and threats to protected areas, we also need to work on things

that cannot be mapped. In particular, issues of management effectiveness and governance are key pillars of BIOPAMA, and great progress has been made in this region. The IMET tool, developed during the programme, has been a great success in this respect, and especially the creation of a growing network of specialised coaches able to carry out and support these site-based assessments.

Nos travaux ont souvent porté sur l'utilisation de données géospatiales. Bien que cela soit fondamental pour comprendre le statut, les pressions et les menaces pesant sur les aires protégées, nous devons également travailler sur des éléments non géographiques. Les questions d'efficacité de la gestion et de gouvernance sont des piliers essentiels du BIOPAMA et de grands progrès ont été réalisés dans cette région. L'outil IMET, mis au point au cours du programme, a connu un grand succès à cet égard, notamment grâce à la création d'un réseau croissant d'entraîneurs spécialisés (Coaches) capables de mener et d'appuyer ces évaluations sur site.

We are delighted that the European Union, through the Directorate General for Development Cooperation, and the ACP Secretariat have recognised the ongoing importance of BIOPAMA and its continuation into a second phase, and we sincerely thank them for their support and entrusting us with implementing the programme together with IUCN.

Nous sommes ravis que l'Union européenne, par le biais de la Direction générale de la coopération au développement, et le Secrétariat ACP aient reconnu l'importance du BIOPAMA et sa poursuite dans une seconde phase. Nous les remercions sincèrement pour leur soutien et leur mise en œuvre avec l'IUCN.

A special thank you to the IUCN and consortium team for their organisation and hospitality in setting up this workshop, and to all of the regional family involved in BIOPAMA, especially those of you who have travelled from far and wide to help us steer this collective effort.

Un remerciement spécial à l'équipe de l'IUCN et du consortium pour son organisation et son hospitalité dans la mise en place de cet atelier, ainsi qu'à toute la famille régionale impliquée dans le BIOPAMA, en particulier ceux d'entre vous qui ont voyagé de loin pour assister à cette réunion. It is a great privilege to be amongst so many esteemed experts and dedicated conservation practitioners gathered here this week, and I hope together we can set out a clear set of priorities for the Observatory. It is your Observatory, so your continued engagement and support is essential to its sustainability and success. Thank you.

C'est un grand privilège d'être parmi tant d'experts estimés et de praticiens de la conservation dévoués réunis ici cette semaine, et j'espère que nous pourrions définir ensemble un ensemble de priorités claires pour l'observatoire. C'est votre observatoire. Votre engagement et votre soutien continus sont donc essentiels à sa durabilité et à son succès.

Merci.

Union Européenne

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Environnement et du Développement durable du Sénégal,

Madame la Représentante de l'UEMOA et Monsieur le Représentant de la CEDEAO,

Monsieur le Directeur régional de l'UICN,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats d'Afrique de l'Ouest,

Madame la Représentante du Centre de Recherche Commun de la Commission européenne,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques et représentants des Partenaires techniques et financiers,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires institutionnels, scientifiques et universitaires,

Mesdames et Messieurs, Chers invités,

C'est avec une émotion toute particulière que je prononce aujourd'hui ce discours, que je souhaiterais débiter avec un chiffre : UN MILLION.

UN MILLION, c'est le nombre estimé d'espèces animales et végétales menacées d'extinction dans les prochaines décennies, d'après le dernier rapport de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Ce phénomène, qui s'accélère, n'est pourtant pas irréversible mais demande des mesures et des ambitions bien supérieures à tout ce qui a été fait jusque-là.

Comme dans la lutte contre le changement climatique, qui est intimement liée à la protection de la biodiversité, l'Union européenne se donne l'ambition d'être un acteur global et multilatéral, dans un esprit de collaboration, de partenariat et de respect mutuel avec toutes les tranches de la société.

Sous l'impulsion de sa nouvelle Présidente, Madame Ursula Van der Leyen, la Commission européenne a fait du "Green Deal" européen sa priorité. L'Europe ambitionne en effet de devenir le premier continent neutre en carbone à l'horizon 2050, grâce à une transition économique et écologique juste, génératrice d'emplois et de croissance durable.

Ces ambitions se traduisent également dans la nouvelle Alliance Afrique – Europe pour des investissements et des emplois durables, dont le programme BIOPAMA est une parfaite illustration.

En combinant les transferts de technologies et de compétences, à travers un partenariat exemplaire avec le Centre Commun de Recherche européen – que je tiens à saluer tout particulièrement ici – l'Union européenne montre en effet qu'il est possible de combiner croissance économique, développement durable, et protection efficace de l'environnement.

Cet observatoire, à la pointe de la technologie, met également en évidence l'importance de la digitalisation pour une gestion plus efficace et mieux informée des questions de développement.

En intégrant des données aussi bien globales que locales, cet outil permettra à la sphère politique de prendre les bonnes décisions et de mieux réagir aux évolutions, afin de favoriser le développement d'aires protégées génératrices de revenus et d'emplois pour les populations riveraines.

En effet, il est essentiel que ces dernières deviennent des acteurs de la protection, là où trop souvent elles ont été des facteurs de pressions anthropiques car insuffisamment associées aux processus de décision et au partage des bénéfices générés par le tourisme notamment.

BIOPAMA, programme phare de l'Union européenne dans le domaine de la biodiversité, n'est pas mis en œuvre en isolation mais vient compléter les importantes interventions aussi bien au niveau régional – je fais référence ici aux programmes PAPBIO et PAPFOR – d'un montant total de 65 millions d'EUR (soit près de 43 milliards de Francs CFA) – qu'au niveau national avec des interventions mises en œuvre dans tous les pays de la CEDEAO.

Je voudrais également féliciter les instances régionales de l'UEMOA et de la CEDEAO, car ce laboratoire représente un exemple tangible de construction régionale à travers une réalisation concrète qui bénéficiera à l'ensemble de la communauté de vos Etats Membres.

Enfin, je voudrais saluer le leadership du Gouvernement sénégalais ainsi que l'expertise reconnue du Centre de Suivi Ecologique qui abritera l'observatoire.

Le CSE est un partenaire important pour l'Union européenne, avec qui nous collaborons déjà depuis plusieurs années.

Le Sénégal renforce donc encore aujourd'hui son rôle au niveau de la sous-région et propose une vision cohérente entre le Plan Sénégal Emergent, qui a mis l'environnement au cœur de ses priorités, ses engagements au niveau international en ce qui concerne le changement climatique, et son rôle régional en tant que pôle de démocratie, de paix et de stabilité.

Enfin, je voudrais conclure mon propos en remerciant l'UICN pour les efforts déployés dans la mise en œuvre de ce programme et d'autres initiatives en faveur de la biodiversité et du changement climatique. Je vous encourage à faire toujours plus pour renforcer la cohérence et la coordination des interventions, car comme nous le démontre la science, la situation est alarmante mais il est encore possible de renverser la tendance si nous augmentons nos ambitions.

Vous pouvez compter sur l'Union européenne pour cela.

Je vous remercie.

Seul le discours prononcé fait foi

Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA)

- Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement durable de la République du Sénégal,
- Excellence Madame l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne au Sénégal,
- Monsieur le Directeur Régional de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, Programme Afrique Centrale et Occidentale ;
- Monsieur le Représentant de la Commission de la CEDEAO ;
- Monsieur le Représentant du Centre Commun de Recherches de la Commission de l'Union européenne ;
- Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités respectifs ;
- Mesdames, Messieurs ;

Je voudrais tout d'abord, au nom de Messieurs Abdallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'UEMOA et Jonas GBIAN, Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau empêchés, et en mon nom propre, exprimer toute notre profonde gratitude et nos sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, au Gouvernement et au peuple sénégalais, pour leurs soutiens multiformes dans la conduite des chantiers communautaires.

Je souhaite, à toutes et à tous, la bienvenue et un agréable séjour à Dakar, capitale du pays de la Téranga (hospitalité en wolof), et vous remercie d'avoir effectué le déplacement, malgré vos calendriers chargés, pour prendre part au présent atelier consacré au lancement de l'observatoire régional pour la Biodiversité et des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest.

- Excellence Monsieur le Ministre,
- Mesdames, Messieurs,

Votre présence, à cet atelier, témoigne, une fois de plus, de votre engagement pour la conservation et la valorisation de la riche diversité biologique de l'Afrique de l'Ouest.

En effet, la préservation de l'environnement en général, la gestion durable des aires protégées et de la biodiversité, en particulier, occupe une place stratégique dans les Politiques sectorielles régionales de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Il s'agit, d'une part, de la Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement de l'UEMOA et, d'autre part, de la Politique Environnementale de la CEDEAO.

Ces Politiques, conjuguées à la Stratégie pour la conservation de la nature en Afrique de l'Ouest de l'Union européenne, (qui inclut le Programme BIOPAMA), constituent le cadre fédérateur de référence, pour faire du secteur de l'environnement et des ressources naturelles, un des moteurs de la croissance économique et un moyen permettant d'améliorer les conditions de vie des populations dans la région ouest africaine.

L'un des objectifs spécifiques de ces instruments d'orientation politique et stratégique, sous-tendus par des informations fiables, vise à préserver et à valoriser la biodiversité des aires protégées de notre sous-région.

En effet, ces Politiques ont fait l'objet de déclinaison au niveau des deux Organisations d'intégration, et abouti à l'adoption du Plan de Convergence pour la Gestion et la Conservation Durables des

Ecosystèmes Forestiers en Afrique de l’Ouest (PCF) et du Programme Régional d’Appui à la Gestion des Ecosystèmes Transfrontaliers (PAGIET), respectivement pour les Commissions de la CEDEAO et de l’UEMOA.

Ces deux instruments programmatiques accordent une place prépondérante à la mise en place d’un observatoire régional de la Biodiversité et des Aires Protégées en Afrique de l’Ouest, et de systèmes d’information y afférents.

A cet effet, l’avènement de plusieurs programmes et projets régionaux, avec l’appui des partenaires techniques et financiers, dont l’Union européenne, a permis de donner corps à ces Politiques régionales.

A ce titre, le Programme d’Appui aux Parcs de l’Entente (P.A.P.E.), dans sa dimension régionale, a constitué un exemple de mise en œuvre de ces Politiques, au cours de la période 2011 - 2016.

Achévé en septembre 2016, le P.A.P.E. a accompagné la mise en place de fondamentaux institutionnels, écologiques et socioéconomiques, pour contribuer à la gestion durable de l’important site transfrontalier, composé des aires protégées du W, d’Arly et de la Pendjari, communément appelé complexe WAP.

- Excellence Monsieur le Ministre,
- Mesdames, Messieurs,

Au-delà du complexe WAP, la gestion des aires protégées et de la biodiversité en Afrique de l’Ouest, fait face à de nombreux défis, qui érodent son riche capital naturel, accentués par le changement climatique.

C’est dans un tel contexte que l’Union européenne a continué d’accompagner nos deux organisations intergouvernementales dans la mise en œuvre de leur politique environnementale.

Ce processus a abouti à la signature de deux conventions de financement, dans le cadre du Programme Indicatif Régional (PIR) 11ème FED, sous-secteur Ressources Naturelles.

Il s’agit, d’une part, du Programme d’appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l’Ouest (PAPBIO), et d’autre part, du Programme d’appui à la préservation des écosystèmes forestiers en Afrique de l’Ouest (PAPFor), pour un montant global de 65 millions d’euros, soit environ 43 milliards de francs CFA.

Ces deux Programmes majeurs visent à préserver plus efficacement la biodiversité et les écosystèmes fragiles de notre sous-région, en lien avec les services écosystémiques associés, et une résilience renforcée des communautés, ainsi qu’une meilleure capacité d’adaptation aux changements climatiques.

- Excellence Monsieur le Ministre,
- Mesdames, Messieurs,

A l’instar du PCF et du PAGIET cités plus haut, le PAPBIO et le PAPFOR présentent, au niveau de leurs principales activités, une composante relative à la Gouvernance régionale, dont un des résultats concerne l’existence d’un système de gestion des aires protégées et des écosystèmes forestiers opérationnel et efficace.

Pour ce faire, l'avènement de l'observatoire régional de la Biodiversité et des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest est plus que salubre. Son lancement officiel que nous célébrons aujourd'hui, fait suite à celui de la seconde phase du Programme BIOPAMA, tenu en avril dernier à Abidjan, sous la coprésidence de la Commission de l'UEMOA.

Dès à présent, il incombe aux parties prenantes de ce processus, de bien veiller à une bonne articulation et une synergie d'action avec les Programmes PAPBIO et PAPFOR, et autres initiatives régionales, à travers une approche mutuellement avantageuse, pour contribuer à :

- 1) Améliorer l'efficacité de gestion des aires protégées ;
- 2) Conserver et valoriser la biodiversité ;
- 3) Renforcer les outils d'aide au processus de décision politique et managériale basés sur l'analyse de données fiables.

Tous ces éléments majeurs doivent constituer autant de jalons devant conduire, à terme, au bon fonctionnement de l'observatoire grâce à son appropriation par les Administrations nationales, facilitée par les activités du Consortium, ainsi que son ancrage institutionnel à la Commission de l'UEMOA, en sa qualité de Chef de file pour la gestion des Ressources naturelles, au titre de la Commission de la CEDEAO et des Etats membres bénéficiaires des programmes susmentionnés.

- Excellence Monsieur le Ministre,
- Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, une fois de plus, de renouveler mes remerciements aux Autorités de la République du Sénégal et leur témoigner toute la gratitude des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO.

A l'endroit des Partenaires au développement qui nous accompagnent, en particulier l'Union européenne, je voudrais témoigner à nouveau la gratitude et la reconnaissance de nos deux institutions d'intégration régionale, à Son Excellence Madame l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au Sénégal, pour son appui sans cesse renouvelé dans la mise en œuvre des chantiers communautaires.

Avec l'engagement de pérenniser nos acquis pour une meilleure gestion de nos aires protégées, je souhaite pleins succès au lancement officiel de l'observatoire régional de la Biodiversité et des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest, au profit de la conservation de la biodiversité et du bien-être des populations.

Vive la coopération internationale !

Vive l'intégration régionale !

Je vous remercie de votre aimable attention.

Centre de suivi écologique (CSE)

Monsieur le Représentant de la CEDEAO

Monsieur le Représentant de l'UEMOA

Monsieur le Représentant le Chef de délégation de de l'Union Européenne

Monsieur le Représentant du Centre Commun de recherche de l'UE

Monsieur le Directeur régional de l'UICN/PACO

Messieurs les Directeurs généraux,

Messieurs les représentants des pays membre de l'observatoire BIOPAMA pour l'Afrique de l'Ouest

Madame la Coordinatrice Régionale du programme BIOPAMA

Messieurs les membres du Consortium BIOPAMA Afrique de l'Ouest

Mesdames, Messieurs, chers invités,

L'événement qui nous réunit en ce jour est d'une haute importance et j'éprouve un réel plaisir au nom du Centre de Suivi Ecologique de Dakar, du consortium (RAMPAO-UoG-Centre Agrhymet-CSE) et en mon nom personnel de vous souhaiter la bienvenue, mais également vous redire toute notre détermination et engagement à conduire ce processus à terme.

Les mutations environnementales se posent aujourd'hui en défis de développement pour nos Etats, surtout ceux du Sud, dont la vulnérabilité est mise à mal par les changements de climatiques avec son corollaire d'événements météorologiques et climatiques extrêmes. A cela nous devons ajouter la désertification dans de nombreuses régions du monde, la perte de la biodiversité. Tous ces éléments viennent fragiliser nos stratégies et politiques et nous devons constamment les repenser mais dans une dynamique régionale, sans pour autant occulter les priorités nationales.

Mesdames et Messieurs,

La préservation de la diversité biologique, gage du développement durable, à travers les habitats naturels, la préservation de leur diversité et les actions à mener pour éviter l'extinction des espèces, devient les défis majeurs de l'humanité toute entière. Une attention particulière doit être accordée à l'Afrique de l'ouest où selon HARAMATA (2000) la plupart des espèces résistent très bien à la pression combinée des variations climatiques et des actions anthropiques.

Les acteurs de l'écorégion ouest-africaine ont depuis plusieurs années identifiées de nombreuses problématiques communes en matière de conservation des ressources terrestres, marines et côtières, notamment en lien avec la présence d'espèces migratrices, de ressources partagées et de contraintes socio-économiques similaires et le besoin de conserver l'intégrité et la fonctionnalité des écosystèmes à l'échelle éco-régionale.

C'est en cela que le programme BIOPAMA nous offre une fois de plus l'opportunité d'apporter des réponses en vue d'inverser certaines tendances ô combien lourdes de conséquences. En effet, BIOPAMA aide les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique à établir leurs priorités pour une conservation efficace et une utilisation durable de la biodiversité et des aires protégées en offrant des outils, des services et un soutien financier ; mention spéciale à la composante renforcement de capacités et partage de connaissances dont nos Etats pourront bénéficier.

En vous redisant toute la fierté du CSE qui est très heureux d'héberger l'observatoire régional BIOPAMA pour l'Afrique, nous mettrons tout en œuvre pour la durabilité de cette initiative. A cet effet, permettez-moi de rappeler que nous abritons la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain, que l'UEMOA a bien voulu nous confier et qui grâce aux soutiens du Programme WACA est en phase de devenir un observatoire régional. A cela s'ajoute le programme régional SERVIR avec l'USAID et la NASA ; il en est de même du programme GMES & Africa, dont nous sommes leader d'un consortium régional qui a porté le projet Gestion durable des Zones humides pour le renforcement de la Sécurité alimentaire et de la Résilience des écosystèmes en Afrique de l'Ouest (GDZHAO).

Je saisis cette opportunité pour adresser nos chaleureux remerciements aux partenaires techniques et financiers qui nous font confiance une fois de plus encore, à savoir l'Union Européenne, l'IUCN et l'UEMOA, et nous saluons ce partenariat fécond.

Dans la mise en œuvre du programme régional BIOPAMA, le CSE ne sera jamais seul car le consortium qu'il dirige est composé de partenaires avec qui nous avons un vécu séculaire et qui a fait ses preuves ; je veux nommer RAMPAN avec qui nous collaborons depuis 2005, l'Université du Ghana avec qui nous partageons le programme GMES&Africa et le Centre Régional Agrhymet qui est un partenaire dans plusieurs initiatives dont SERVIR for Africa de l'USAID.

A tous les pays de la CEDEAO et la Mauritanie, nous disons que cet observatoire est le nôtre et qu'ensemble, nous en ferons une réalité qui viendra renforcer notre volonté commune d'intégration et de préservation de la biodiversité et des aires protégées pour non seulement bâtir un réseau cohérent d'aires protégées en Afrique de l'Ouest, gérées par des institutions fortes, de façon participative, qui valorisent la diversité naturelle et culturelle, mais également et surtout pour une meilleure résilience des populations de notre espace régional.

Sur ces mots, et au nom du consortium, je déclare ouvert l'atelier technique de lancement de l'observatoire Régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest ».

Je vous remercie de votre aimable attention

Représentant du Ministre de l'environnement et du développement durable de la République du Sénégal

- Madame la Cheffe de la Coopération à la Délégation de l'Union européenne au Sénégal ;
- Monsieur Le Directeur Régional de l'Union internationale pour la conservation de la nature, Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN – PACO)
- Madame la Représentante Résidente de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) au Sénégal ;
- Monsieur le Coordinateur du programme BIOPAMA pour le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des pays d'Afrique de l'Ouest ;
- Mesdames et Messieurs les représentants d'organisations partenaires impliquées dans la gestion de l'observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées ;
- Mesdames et Messieurs les partenaires techniques et financiers ;
- Distingués invités en vos rangs, grades et titres respectifs ;

- Chers participantes et participants ;

Tout d'abord, je voudrais vous souhaiter la bienvenue au Sénégal – le pays de la Téranga – et un excellent séjour à Dakar. Au nom de son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, permettez-moi de vous exprimer ma gratitude pour le choix porté à notre pays pour accueillir l'atelier de lancement de l'observatoire pour la biodiversité et les aires protégées d'Afrique de l'ouest.

Chers invités,

La cérémonie solennelle qui nous réunit ce matin revêt une importance capitale du fait qu'elle s'inscrit dans le cadre stratégique régional et international de gestion de l'environnement et des ressources naturelles en général, et de la biodiversité et des aires protégées en particulier.

En effet, les enjeux actuels de développement à l'échelle planétaire, y compris les questions relatives aux modèles de production et de consommation qui sous-tendent ce besoin de développement économique, constituent une préoccupation majeure dans les débats et rencontres organisés dans le domaine de la protection la nature. Nous en voulons pour preuve le récent rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) de 2019 qui estime qu'un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction sur les 8 millions estimées ! Ce même rapport relève sans ambiguïté la contribution substantielle des actions humaines dans ces phénomènes d'altération des écosystèmes et du déclin de la vie.

Mesdames et messieurs, chers invités,

Le défi de conciliation – de réconciliation j'allais dire – des objectifs de développement et de la conservation et gestion durable de l'environnement est devenu un impératif absolu pour la région et pour l'ensemble la planète. C'est un impératif et il n'y a pas d'autre option à cela.

Honorables invités,

Cette situation nous interpelle tous, acteurs engagés dans le développement économique, social et environnemental de nos sociétés. Il nous faut innover et co-construire des modèles de développement qui soient en harmonie avec la nature, tout en renforçant l'efficacité des dispositifs de gestion des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité actuellement en place.

Mesdames et messieurs,

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) travaille aux côtés de l'Etat du Sénégal à travers la Direction des Parcs Nationaux et celle des Aires Marines Communautaires Protégées. Cette collaboration s'est matérialisée à travers la réalisation d'études visant à évaluer l'efficacité de la gestion d'aires protégées.

Les résultats de cette campagne de collecte de données, effectuée au sein de 9 sites, y compris des parcs nationaux, des réserves communautaires et des aires marines protégées, constituent de véritables outils d'aide à la décision et ont ainsi permis d'influencer notre priorisation des objectifs de gestion assignés à ces aires de conservation et de gestion durable des ressources naturelles.

Honorables invités,

Vous conviendrez aisément avec moi que l'avènement de cet observatoire est une réelle opportunité pour le Gouvernement du Sénégal et pour l'ensemble de la Communauté Ouest Africaine. En tant que base de données et système régional d'information, il va favoriser la prise de décision politique et stratégique informée, optimiser la planification et la mise en œuvre de l'action de conservation de la biodiversité et de gestion durable des ressources naturelles et susciter l'innovation et la créativité dans la pratique, notamment en contexte de défis climatiques.

Mesdames et messieurs, chers invités,

Je profite de cette occasion pour saluer la présence des représentants des 16 pays de la sous-région qui ont tous répondu à l'appel. La qualité des résultats de leurs travaux en prélude au lancement officiel de l'observatoire auquel nous procédons aujourd'hui témoigne de l'engagement des Etats et augure des perspectives heureuses quant à l'appropriation régionale de cette initiative.

Honorables invités,

Il me plaît de réitérer notre reconnaissance aux institutions régionales, notamment la CEDEAO et l'UEMOA, dont la vision est de faire de cet observatoire, non seulement un dispositif supplémentaire d'intégration régionale, mais également l'opportunité de disposer d'un outil pertinent d'aide à la décision en vue d'une efficacité renforcée de la gestion de la biodiversité et des aires protégées en Afrique de l'ouest.

Dans cette perspective, j'invite les partenaires membres du consortium chargé de la mise en place de l'observatoire à savoir : le Centre de Suivi Ecologique (CSE), le Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'ouest (RAMPAO), l'Université du Ghana et le Centre régional AGRHYMET, à travailler de sorte à en assurer un fort ancrage de cet observatoire dans les institutions et stratégies régionales, cela afin qu'il joue pleinement son rôle en tant qu'outil d'intégration régionale dans le domaine de la conservation de la biodiversité pour le bien-être de nos sociétés.

Au nom de tous mes homologues en charge de l'environnement des pays partenaires de cette initiative et à mon nom propre, je vous exhorte à donner le meilleur de vous-même pour aboutir, voire dépasser les résultats escomptés.

Mesdames et messieurs, chers invités,

Le Sénégal réitère, à travers le Ministère de l'environnement et du Développement durable, son appui indéfectible à cette initiative et s'engage à l'accompagner, afin d'accroître la résilience des systèmes socio-écologiques auxquels ce projet apporte sa contribution.

En souhaitant une longue et active vie à cette initiative, je déclare, au nom du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, officiellement lancé l'observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'ouest.

Je vous remercie de votre aimable attention

Annexe 4 : Communiqué final

L'atelier régional de lancement de l'observatoire régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées pour l'Afrique de l'Ouest s'est tenu les 25, 26 et 27 novembre 2019 à Dakar (Sénégal), sous la présidence Madame Aissa KABO/SIDIKOU, Représentant Résident de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) au Sénégal et en présence de Madame Cécile TASSIN-PELZER, Chef de Coopération de la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal, de Monsieur Aliou FAYE, Directeur Régional de l'Union internationale pour la conservation de la nature - Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO), de M. Stephen PEEDELL, Coordinateur du Programme BIOPAMA au niveau du Centre Commun de Recherche (CCR) de la Commission Européenne, ainsi que de Monsieur le Colonel Bocar THIAM, Directeur des Aires Marines Communautaires Protégées du Sénégal, représentant le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal,

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la seconde phase du Programme BIOPAMA, une initiative du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) financée par le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) de l'Union européenne (UE) et mise en œuvre dans 79 pays ACP. Il a été organisé conjointement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Centre Commun de Recherche de l'Union Européenne et la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), et en collaboration avec les membres du Consortium chargé de la mise en place de l'observatoire, à savoir : le Centre de Suivi Ecologique (CSE), le Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO), l'Université du Ghana et le Centre Régional AGRHYMET.

Le but de l'atelier était d'aboutir à **la mise en place effective et officielle de l'observatoire régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées pour l'Afrique de l'Ouest**, ainsi que du Système Régional d'Information de Référence (RRIS), au niveau de la sous-région, sous l'égide de la Commission de l'UEMOA. L'atelier a aussi été l'occasion de mobiliser les parties prenantes et susciter leur engagement et adhésion autour sa construction et opérationnalisation effectives. Par ailleurs, l'atelier a favorisé les échanges entre les acteurs de la conservation de la région sur les structures et sources d'informations existantes et les options de mise à disposition des données qu'elles génèrent en vue de leur capitalisation et valorisation au sein dudit observatoire, pour accompagner les processus de prise de décision sur la conservation.

L'atelier a regroupé une soixante de participants représentant les Ministères et des Agences en charge des aires protégées d'Afrique occidentale, des Projets et Programmes sous régionaux et internationaux, d'ONG, la Commission de l'UEMOA, la Délégation de l'Union européenne au Sénégal, le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne, l'UICN. En tout, 15 Etats Membres de la CEDEAO ainsi que la Mauritanie étaient représentés et ont participé activement aux travaux de co-construction de cet observatoire.

L'atelier régional a connu trois (3) temps forts :

i) d'abord, la journée du 25 novembre 2019 a été consacrée à la Réunion de travail avec les partenaires impliqués dans la mise en œuvre de BIOPAMA et de l'opérationnalisation de l'observatoire, à savoir la Commission de l'UEMOA, l'UICN, le CCR et l'hôte technique de l'observatoire qui est le Consortium susmentionné. Ainsi, après l'accueil des participants, les mots de bienvenue conjointement prononcés par Messieurs George AKWAH NEBA (UICN) et Cheikh Tidiane KANE (UEMOA) ont permis de mettre en exergue les enjeux et le contexte régional et général de déploiement de l'observatoire. Il s'en est suivi la séance introductive qui a permis la présentation des institutions membres ainsi que les personnes qui les représentent à l'atelier. Les deux (2) sessions de travail de la journée ont permis de définir la

stratégie, le modus operandi, les principes qui doivent orienter l'observatoire pour atteindre le but assigné, les priorités et expériences de chaque institution pour l'observatoire, ainsi que son opérationnalisation et sa gouvernance ;

ii) ensuite, la journée du 26 novembre 2019 a été l'occasion pour l'UICN et ses partenaires ainsi que le Consortium (Hôte technique de l'observatoire), de présenter l'observatoire régional aux représentants des 16 Etats bénéficiaires. Ainsi, ces derniers ont apporté leur pierre à l'édifice dans un exercice de co-construction. Les participants ont eu la primeur de la présentation de la première mouture d'un système d'information de référence régional (RRIS), ainsi que l'important travail réalisé par WCMC (Word Conservation Monitoring Center) sur les aires protégées qui sera capitalisé dans le cadre de l'observatoire régional. Les échanges fructueux entre les participants ont permis également de passer en revue les opportunités, enjeux et défis, les priorités en termes de produits de connaissances et de plaidoyer, l'engagement des Etats dans l'observatoire régional, son déploiement au cours des trois prochaines années, suivant les principales étapes de la feuille de route élaborée à cet effet ;

iii) enfin, la journée du 27 novembre 2019, était dédiée au lancement officiel de l'observatoire régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées pour l'Afrique de l'Ouest. La cérémonie d'ouverture a enregistré cinq (5) allocutions, prononcées respectivement par :

- M. Stephen PEEDELL, Coordonnateur du Programme BIOPAMA au CCR ;
- Monsieur Aliou FAYE, Directeur Régional IUCN-PACO ;
- Madame Cécile TASSIN-PELZER, Chef de Coopération à la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal ;
- Monsieur le Colonel Bocar THIAM, Directeur des Aires Marines Communautaires Protégées du Sénégal, Représentant son Excellence le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) du Sénégal ;
- Madame Aissa KABO/SIDIKOU, Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA au Sénégal,

Toutes les allocutions ont montré l'importance stratégique et opérationnelle de l'observatoire comme un instrument dont les États Ouest africains ont grandement besoin pour améliorer leur efficacité de gestion pour la préservation de la biodiversité, dans ses dimensions marine et terrestre. Les allocutions ont également mis en exergue les attentes en termes de productions de connaissances, afin d'améliorer les politiques et stratégies ainsi que les actions qui en découlent. Un échange participatif a été effectué, en vue de proposer un acronyme pour l'observatoire régional ; la réflexion se poursuit à cet effet.

A l'issue des travaux, les participants ont formulé des recommandations suivantes :

A l'endroit de BIOPAMA (UICN et CCR) :

- Continuer à renforcer les structures et plateformes régionales qui contribuent à la conservation de la biodiversité et à la gestion des aires protégées ;
- Poursuivre les efforts sur la définition des indicateurs communs de suivi des aires protégées et de la biodiversité, en collaboration avec les Etats et autres institutions ;
- Faciliter les passerelles de collaboration et de synergies avec d'autres initiatives et Programmes régionaux concomitants (PAPBIO, WACA, MOLOA, etc.) ;
- Envisager la formation de nouveaux *coaches* sur l'outil IMET, en vue de renforcer l'efficacité de gestion des aires protégées d'Afrique de l'Ouest.

A l'endroit de la Commission de l'UEMOA :

- Faire un plaidoyer auprès des États membres pour faciliter le partage des données sur les aires protégées à travers l'observatoire régional ;
- Faciliter la mise en place d'un mécanisme de financement durable de l'observatoire régional.

A l'endroit des Etats :

- Prendre en compte la mise en place de l'observatoire dans la planification et la gestion des aires protégées nationales ;
- Impliquer les points focaux de la CBD dans les activités de l'observatoire régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées ;
- Contribuer aux efforts, en collaboration avec les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO, pour pérenniser l'observatoire régional au-delà de la durée du programme BIOPAMA ;
- Contribuer activement et faciliter le partage des données au sein de l'observatoire régional, dans le cadre de la mise en œuvre et au suivi des politiques nationales et régionales de l'UEMOA et de la CEDEAO, relatives de l'environnement.

Les participants remercient le peuple sénégalais pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour.

Dakar, le 27 novembre 2019

Les participants

Annexe 5 : Revue de presse

Vidéo

1. <https://www.sen360.sn/videos/jt-francais-20h-pr-cherif-diop-27-novembre-2019-tfm-69703/>

(Élément BIOPAMA 12m 36s)

Presse en ligne

2. <http://www.senpresse.net/?p=14066#>
3. <http://senegalnews.sn/index.php/afrique-top/item/889-pour-une-gestion-durable-de-la-biodiversite-et-des-aires-protegees-un-observatoire-regional-lance-en-afrique-de-l-ouest>
4. <http://aps.sn/actualites/environnement/article/lancement-d-un-observatoire-regional-pour-la-biodiversite-et-des-aires-protegees>
5. [APS - Une officielle de l'UE appelle à des mesures hardies contre l'extinction d'espèces animales et végétales](https://www.aps.sn/actualites/environnement/article/lancement-d-un-observatoire-regional-pour-la-biodiversite-et-des-aires-protegees)
6. <http://www.aps.sn/actualites/environnement/article/pour-une-perennisation-des-acquis-en-gestion-de-la-biodiversite-en-afrique-de-l-ouest>
7. <http://www.aps.sn/actualites/environnement/article/lancement-d-un-observatoire-regional-pour-la-biodiversite-et-des-aires-protegees>
8. <https://intelligences.info/article-12278-des-pays-de-la-cedeao-se-dotent-dun-observatoire-regional-pour-la-biodiversit-et-les-aires-protges.html>
9. <https://www.afrik21.africa/en/west-africa-regional-biodiversity-observatory-established/>

ALERTE

GESTION DE LA BIODIVERSITE ET DES AIRES PROTEGEES

Plus d'un million d'espèces menacées

Les aires protégées d'Afrique, particulièrement de l'Afrique de l'Ouest, renferment une grande biodiversité animale et végétale y compris des espèces rares ou endémiques ainsi qu'une variété d'écosystèmes (savanes, forêts, déserts, mangroves, océans...). Environ 13,1 % du territoire de l'Afrique de l'Ouest sont désignés comme «zones protégées». Ils fournissent des moyens de subsistance à des millions de personnes vivant dans et autour de ces zones. Malgré cela, cette biodiversité est menacée. Au niveau mondial, on fait état de 1 million d'espèces végétales et animales menacées.

Pour la cheffe de coopération de la Délégation de l'Union européenne au Sénégal, qui s'exprimait lors de la mise en place de l'observatoire régional pour une gestion durable de la biodiversité et des aires protégées *«Un million, c'est le nombre estimé d'espèces animales et végétales menacées d'extinction dans les prochaines décennies, d'après le dernier rapport de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques»*. Comme dans la lutte contre les changements climatiques, à l'entendre, l'Union européenne se donne

tilatéral dans un esprit de collaboration de partenariat et de respect mutuel avec toutes les tranches de la société.

D'où la nécessité de protéger cette biodiversité. Et ladite observatoire, lancée hier par des responsables du ministère de l'Environnement et du Développement durable et de représentants de pays membres de la Cedeao, fournira des services d'information et produits de connaissances à l'appui de toutes les parties prenantes de la conservation et aux décideurs politiques. Il facilitera le flux des connaissances entre les producteurs et les utilisateurs des données relatives à la biodiversité et aux aires protégées. Le programme a été financé à hauteur de 60 millions d'Euros.

Pour Mme Aissa Sidikou Kabou, représentant résident de la Commission de l'Uemoa à Dakar, *«cet observatoire offrira des outils d'aide à la décision pertinent, pour promouvoir et faciliter les échanges d'informations avec divers utilisateurs finaux notamment les décideurs, les gestionnaires et professionnels des aires protégées en vue d'une meilleure efficacité de gestion de la biodiversité et des aires marines protégées de l'Afrique de l'Ouest»*.

Magib GAYE



Scanned with
CamScanner

11. Le Quotidien

POUR UNE GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES AIRES PROTÉGÉES

Un Observatoire régional lancé en Afrique de l'Ouest

« Le nombre d'espèces animales et végétales menacées d'extinction est de 1 million dans les prochaines décennies. Ce phénomène s'accélère et demande des mesures et des ambitions bien supérieures à tout ce qui a été fait jusque-là ». Cette déclaration de Mme Cécile Tassin-Pelzer, Cheffe de Coopération à la délégation de l'Union Européenne au Sénégal renseigne bien sur l'urgence et la nécessité de mettre en place un observatoire régional pour une gestion durable de la biodiversité et des aires protégées. D'où le lancement de cet instrument qui va mettre en évidence l'importance de la digitalisation pour une gestion plus efficace et mieux informée des questions de développement.

L'observatoire régional est donc cet outil qui va permettre à la sphère politique de prendre les bonnes décisions et de mieux réagir face aux évolutions afin de favoriser le développement d'aires protégées génératrices de revenus et d'emplois. Selon la représentante résidente de la Commission de l'Uemoa au Sénégal, « la gestion durable des aires protégées et de la biodiversité sont au cœur des préoccupations de l'UEMOA et de la CEDEAO, Aissa Kabo Sidkou, représentant-résident de la commission de l'UEMOA au Sénégal. « La gestion durable des aires protégées et de la biodiversité occupe une place privilégiée dans les politiques sectorielles régionales de

l'UEMOA et de la CEDEAO », a-t-elle déclaré. Ces politiques communes d'amélioration de l'environnement de l'UEMOA et de la CEDEAO sont conjuguées à la stratégie de l'Union européenne pour la conservation de la nature en Afrique de l'Ouest. Elles constituent le cadre fédérateur de la référence pour faire du secteur de l'environnement et des ressources naturelles un des moteurs de la croissance économique et un moyen permettant d'améliorer les conditions de vie des populations dans la région ouest africaine », a-t-elle soutenu. Selon le représentant du Ministre de l'Environnement, C Bocar Thiam, Directeur des Aires Marines Communautaires Protégées, « ces instruments visent à préserver et à valoriser la biodiversité des aires protégées de la sous-région. Nous nous attendons donc que l'Observatoire s'adapte à ces différents dispositifs, car, nous estimons que c'est un programme qui fait intervenir plusieurs couches socio-économiques et nous tenons à faire intervenir tous les participants au processus ». Mme Cécile Tassin-Pelzer de conclure, pour souligner l'importance de l'observatoire, en soutenant que les espèces animales et végétales sont en voie d'extinction avancée, du moins dans les prochaines décennies. Il y a donc urgence à agir et c'est bien la mission de l'observatoire qui bénéficie, dans le cadre de la mise en œuvre du programme Biopama d'un financement de 60 millions d'euros.

Y. ND

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

PRÉSENTATIONS DE L'ONAS AU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Les défis et acquis de l'assainissement des villes à la loupe

Les membres du Conseil économique, social et environnemental (Cese) ont eu droit, hier, à trois présentations sur le thème « Civisme et problématique de l'assainissement », faites par la direction générale de l'urbanisme et de l'architecture, l'Office national de l'assainissement du Sénégal (Onas) et l'Association des acteurs de l'assainissement (Aaas). Les communications ont porté sur l'encadrement institutionnel, législatif et organisationnel.

Les contraintes d'assainissement des villes sénégalaises ont été passées en revue, hier, au Conseil économique social et environnemental (Cese). Les membres de l'institution ont pu mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir pour transformer notre cadre de vie. Les communications faites par le Secrétaire général de l'Onas, Ousmane Camara, ont ré-

sumé les contraintes qui tournent autour de l'insuffisance des ressources humaines et financières et parfois des difficultés techniques. L'obstruction des canalisations, l'ouverture des regards, le vol des plaques sont des facteurs de la contre-performance du fonctionnement du système d'évacuation des eaux usées. Ce tableau peu reluisant cache le côté jardin

de l'assainissement au Sénégal.

En Afrique, rappelle le Secrétaire général de l'Onas, Ousmane Camara, le Sénégal a adopté les meilleures pratiques et les technologies les plus avancées en valorisation des sous-produits. « Le Sénégal peut se réjouir de ce qu'il a fait en assainissement. Le Sénégal est le premier en Afrique noire », a défendu Ousmane Camara. Il en veut pour preuve, les missions de benchmarking que les autres pays d'Afrique effectuent au Sénégal. « Nous avons coaché plusieurs pays de la sous-région en assainissement », ajoute M. Camara.

Toutefois, il reconnaît que le chemin qui mène vers la réalisa-

tion des ODD est encore long. Pour atteindre ces objectifs, le Sénégal exécute, en même temps, le projet d'assainissement dans dix villes pour un volume d'investissement de plus de 60 milliards de FCfa. C'est une première au Sénégal depuis les indépendances. « D'autres projets de grande envergure seront mis en œuvre. Nous sommes donc sur la bonne voie pour l'atteinte des ODD », a assuré, le Secrétaire général de l'Onas.

Le volume d'investissement en cours d'exécution à Dakar et à l'intérieur du pays est de l'ordre de 200 milliards de FCfa, selon Ousmane Camara. Si cette tendance

d'investissement est maintenue, le technicien ne doute pas que le Sénégal affichera un taux d'accès à l'assainissement de 70 % à l'horizon 2030.

En plus de l'assainissement, la direction de l'urbanisme et de l'architecture, par la voix d'Abdoulaye Diouf, a fait l'économie du travail accompli pour améliorer le cadre de vie. Le défi, c'est de vulgariser les missions de cette direction.

Après ces interventions, le président de la Commission jeunesse, emploi, éducation et formation au Cese, Momar Samb, a assuré que l'institution va prendre en charge toutes les recommandations.

Abdou DIOP

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Un observatoire lancé pour éclairer la prise de décisions

L'élaboration des stratégies de préservation de la biodiversité sera alimentée par des données générées par un observatoire régional lancé ce 27 novembre 2019 à Dakar. Sa mise en place intervient dans un contexte où un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction.

Les pays de l'Afrique de l'ouest ont décidé d'unir leurs forces pour sauver la biodiversité. Le lancement, hier, à Dakar, de l'Observatoire régional pour les aires protégées et la biodiversité, élargit le champ de coopération dans le domaine de la protection de l'environnement. « L'observatoire est l'une des solutions pour faire face à ces menaces observées sur les écosystèmes et la biodiversité. Il constituera, à coup sûr, une sorte

de centre régional de ressources, de données et d'informations, afin d'aider à la prise de décisions informées pour la gestion efficace des aires protégées en Afrique de l'ouest », renseigne le directeur régional de l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn), Aliou Faye.

Le lancement de l'observatoire, qui marque un tournant dans la consolidation des acquis du Programme pour la biodiversité en

Afrique de l'ouest (Biopama), contribuera à l'élaboration des stratégies plus efficaces et à la bonne prise de décisions par les pouvoirs publics. Déjà entre 2011 et 2019, grâce aux données générées par le Programme Biopama, les pays ont amélioré la planification de leurs interventions et les investissements en matière de conservation de la biodiversité dans les aires protégées, selon Aliou Faye.

La mise en place de cet outil d'aide à la prise de décisions intervient à un moment où le dernier rapport de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques révèle qu'un million d'espèces ani-

males et végétales sont menacées d'extinction. « Ce phénomène qui s'accélère n'est pas pourtant irréversible, mais il demande des mesures et des ambitions bien supérieures à tout ce qui a été fait jusque-là », croit la cheffe de coopération à la Délégation de l'Union européenne au Sénégal, Cécile Tassin-Pelzer. Le programme Biopama complète des actions menées dans les différents pays pour sauver la biodiversité, ajoute-t-elle.

« Ces politiques, conjuguées à la stratégie pour la conservation de la nature en Afrique de l'ouest de l'Union européenne, qui inclut le Programme (Biopama), constituent le cadre fédérateur de réfé-

rence, pour faire du secteur de l'environnement et des ressources naturelles un des moteurs de la croissance économique et un moyen permettant d'améliorer les conditions de vie des populations dans la région ouest africaine », a déclaré le représentant-résident de la commission de l'Uemoa, au Sénégal, Aïssa Kaba Sidikou. Il a salué la contribution de l'Union européenne qui a permis la mise en œuvre du Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest (Papbio).

Idrissa SANE

13. Lettre d'information Juillet- Décembre de la CMAP



NEWSLETTER
Juillet/Décembre 2019

Compte-rendu des réunions



Observatoire régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'ouest : un outil d'intégration multidimensionnel en place.

Dans le cadre de la phase II du programme BIOPAMA, financé par l'Union Européenne, un observatoire pour la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'ouest vient de voir le jour. Il fait suite à un long processus de discussions entre l'UICN-PACO, le Centre Commun des Ressources de l'UE (JRC) et les partenaires techniques dans la sous-région. Après un appel à projet pour l'abriter, un consortium composé de quatre institutions a été retenu pour l'opérationnalisation. Il s'agit de :

- Centre de Suivi Ecologique (CSE) de Dakar qui assure le lead du consortium;
- Le Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'ouest (RAMPAO);
- Le Centre de Recherches Marines de l'Université du Ghana;
- Le Centre Aghrymet.

L'Observatoire bénéficiera à 16 pays de l'Afrique de l'ouest (membres de l'UEMOA + la Mauritanie) dont les représentants ont assisté au lancement officiel le mercredi 27 novembre 2019 à Dakar (Sénégal).



NEWSLETTER
Juillet/Décembre 2019

Compte-rendu des réunions



Observatoire régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'ouest : un outil d'intégration multidimensionnel en place.

La cérémonie officielle a réuni les représentants de la délégation de l'Union Européenne au Sénégal, de l'UEMOA, du Centre des ressources de l'UE, le Directeur Régional de l'UICN PACO et le représentant du Ministre Sénégalais de l'Environnement et du Développement Durable.

Un système de gouvernance pour cet observatoire est en cours de conception et sera validé par toutes les parties prenantes.

Pour plus d'information voir: www.biopama.org

